Friedrich Hayek et la société de droit.

Table des matières

Introduction

1/ Présentation de Hayek.

Rien que sa biographie est une histoire du XXe siècle. Elle raconte les tourments et les effondrements de l'Europe, les déchirures d'un continent qui a voulu en finir avec lui-même. Toute sa vie fut une longue empreinte laissée à ce continent pour l'aider à se relever et à se rebâtir. Parce qu'il a su regarder le monde avec la force du réalisme et de la raison, Friedrich August von Hayek (1899-1992) laisse une œuvre intellectuelle durable. Hayek est né à Vienne, capitale de l'Empire d'Autriche-Hongrois, sous le règne de l'empereur François-Joseph. Dans les années 1900, Vienne est une des capitales culturelles de l'Europe. On y danse encore la valse sous l'impulsion de la famille Strauss et son architecture est en plein renouveau. Quand Hayek nait, le mouvement de la Sécession viennoise est à son apogée. Il réunit des architectes et des artistes qui veulent renouveler les formes de l'art. La Vienne de cette époque, c'est aussi celle de Sigmund Freud qui bouleverse les conceptions humaines, et dont Hayek s'est inspiré. C'est la ville d'Egon Schiele et de Gustav Klimt dans le domaine de la peinture, un expressionnisme revendiqué qui bouleverse les formes et dissout les conventions. Enfin, dans le domaine littéraire, la Vienne de 1900 compte des écrivains comme Joseph Roth, Robert Musil ou Stefan Zweig. Une telle éclosion intellectuelle et artistique ne pouvait qu'influer sur la formation de Friedrich von Hayek, lui-même apparenté à Ludwig Wittgenstein, un des plus éminents philosophes du siècle. Un dynamisme intellectuel que certains ont qualifié de fin de siècle alors qu'il n'était que l'expression d'un siècle nouveau, désireux de créer, d'inventer, d'innover. L'Empire des Habsbourg ayant abandonné les batailles et les guerres, il s'était tourné vers l'esprit pour fonder une puissance nouvelle : « Comme la monarchie autrichienne avait depuis des siècles abdiqué ses ambitions politiques et n'avait remporté aucun succès éclatant sur les champs de bataille, l'orgueil patriotique avait tourné en volonté impérieuse de conquérir la suprématie artistique » résuma Stefan Zweig dans *Le monde d'hier.*

La nouvelle Europe

Hayek fait des études de droit et de sciences politiques et, comme ses contemporains, vit la Première Guerre mondiale et la dissolution de l'Empire. Il a alors 20 ans et Vienne n'est plus que la ville trop grande d'un pays réduit à la portion congrue et que l'Allemagne rêve déjà d'annexer. En 1923, il part aux États-Unis pour compléter sa formation. De Vienne à New York, c'est un autre empire qui est en train d'émerger. Sa renommée commencant à croître il est invité en 1931 par la London School of Economics à prononcer des conférences. Le succès est tel qu'il y est nommé professeur, si bien qu'il devient le collègue de William Beveridge, l'initiateur de l'État-providence anglais, système de contrôle des populations qu'Hayek a toujours combattu.
Lorsqu'en 1938 l'Autriche est envahie par les nazis, Hayek comprend qu'il ne pourra plus rentrer dans son pays. Il acquiert alors la citoyenneté britannique et participe à Paris au colloque Walter Lippmann qui vise à rénover le libéralisme, attaqué par tous les socialistes d'Europe qui lui impute la faiblesse des démocraties et les causes de la crise de 1929. Un socialisme aux couleurs rouge,

brun, noir qu'Hayek dénonce vivement dans son livre *La route de la servitude* (1944). Le succès est immense.

Un penseur influent

Avec ce petit livre, Hayek acquiert une renommée intellectuelle mondiale. Il ne fait qu'esquisser ses thèses, mais démontre déjà que la liberté ne se négocie pas : elle est totale ou bien la servitude est complète. Entre la liberté intellectuelle, politique et économique, on ne peut choisir, car tout est lié. Et, contrairement à ce que diffusent les socialistes de droite et de gauche, le marché libre est la seule façon d'éradiquer la pauvreté et de permettre le développement des peuples. Pour défendre les idées libérales et permettre leur approfondissement et leur diffusion, il fonde en 1947 la société du Mont Pèlerin, qui réunit les hommes désireux de porter les valeurs de la liberté. Outre Hayek, on y croisa notamment Ludwig von Mises, Milton Friedman, Karl Popper. Huit de ses membres devinrent prix Nobel d'économie.

Son meilleur adversaire, Keynes, décédé, Hayek continua à lutter contre les idées socialistes visant à étendre les prérogatives de l'État et à contrôler les modes de vie des populations.
Ses deux maîtres-ouvrages *La Constitution de la liberté* et *Droit, législation, liberté* parurent en 1960 et 1973. Bien qu'il reçût le Nobel d'économie en 1974, Hayek est d'abord un penseur politique avant d'être un économiste. Il a démontré que le libéralisme n'est pas tant une doctrine économique, même si ses contempteurs ne le réduisent qu'à cela, qu'une philosophie du droit. Ce que défend Hayek, c'est d'abord une société de droit, respectueuse de la loi naturelle, ou le droit positif est au service des hommes. Il a développé le concept essentiel de catallaxie, la théorie des échanges, fondamentale pour appréhender les relations entre les hommes. Comme tout libéral, sa philosophie repose sur la notion de responsabilité. C'est l'un des reproches essentiels qu'il fait à l'État-providence : à savoir déresponsabiliser les hommes et donc les asservir et leur retirer une part de leur humanité. Hayek propose aussi une nouvelle constitution politique, la démarchie, qu'il estime indispensable pour préserver les libertés et pour mettre l'État au service des personnes. Enfin, sa conception du droit a des influences sur l'ordre des nations et la façon de concevoir les relations internationales.

Après avoir enseigné à Chicago à partir de 1950, Hayek enseigne en Allemagne, à Fribourg, de 1962 à 1968. Il demeure dans cette ville où il meurt en 1992. Lui qui avait prévu la chute de l'URSS pour le début des années 1990 a eu le temps de voir ses prévisions se réaliser et l'Allemagne se réunifier. Enfant d'un siècle terrible, Hayek décède au moment où, parait-il, triomphent les idées libérales. Façon de parler, car notre monde en crise a encore beaucoup à apprendre de Friedrich Hayek.

2/ La route de la servitude et l'ordre spontané

1/ *La route de la servitude* : comment un livre peut changer le siècle

En 1944, Friedrich Hayek a 45 ans. C'est un professeur discret, reconnu par ses pairs, mais un auteur inconnu du grand public. Voilà une quinzaine d'années qu'il est installé en Angleterre et en ce printemps 1944, la victoire des démocraties sur les régimes totalitaires commence à se dessiner. Mais Hayek est inquiet de la pente planificatrice que suivent de plus en plus d'hommes politiques. On parle déjà de reconstruction et, au lieu de laisser libres les hommes et de faire confiance aux échanges, on évoque de plus en plus la mise en place d'un État-providence et d'une centralisation administrative destinée à apporter le bonheur. Hayek comprend alors avant beaucoup d'autres que les démocraties peuvent être liberticides et qu'elles ne sont pas forcément les corolaires de la liberté. Cette idée, il l'a reprise d'Alexis de Tocqueville et c'est à lui qu'il emprunte le titre du pamphlet politique qu'il publie. Un petit livre dédié « Aux socialistes de tous les partis », c'est-à-dire aux socialistes de droite comme de gauche. En Angleterre, le livre se vend bien, mais, à la surprise même de Hayek, aux États-Unis c'est un succès foudroyant. Les éditions se suivent, les journaux prennent position pour ou contre Hayek et les intellectuels encensent le livre ou l'attaquent violemment. Le *Reader Digest* publie une version abrégée du livre qui s'écoule à 600 000 exemplaires, ce qui permet à Hayek de s'introduire dans les foyers américains. En 1945, il se rend aux États-Unis et débute une tournée dans tout le pays, les foules se pressent pour l'écouter. Dans le monde anglo-saxon, *La route de la servitude* est considérée comme l'un des dix ouvrages les plus influents du XXe siècle. Mais que contient donc ce livre que même Keynes a reconnu être un grand livre ?

a/ Pas de liberté politique sans liberté économique

L'intuition d'Hayek est de démontrer que la liberté politique va de pair avec la liberté économique et intellectuelle. Il n'est pas possible de dissocier les trois et d'être à moitié libéral. Son grand ennemi est la planification et il démontre, grâce à un appareil théorique et historique précis, que la planification économique conduit nécessairement à la planification politique et intellectuelle. En clair, les démocraties qui sont en train de combattre le fascisme et de dénoncer les totalitarismes vont aboutir au même point si, après la guerre, elles établissent une planification économique comme le demande notamment les tenants de l'État-providence. On comprend que cette thèse ait été mal reçue. De la même façon qu'il ne peut exister de demi-liberté, il ne peut pas y avoir de semi-esclavage. Or la planification est la route qui mène à la servitude. Quelques années plus tôt, Hayek avait écrit à son ami américain, le journaliste Walter Lippmann (celui qui a inventé le terme de guerre froide) « J'aimerais faire comprendre à mes amis progressistes que la démocratie n'est possible que sous le capitalisme et que les expériences collectivistes conduisent inévitablement au fascisme d'une manière ou d'une autre. »

La planification économique impose des contrôles tatillons et sévères pour vérifier que celle-ci soit bien suivie. Elle interdit l'innovation et refuse aux personnes de penser différemment ou d'exprimer un avis divergent des orientations du plan. Pour s'exercer, elle ne peut donc qu'abolir la liberté et planifier non seulement la vie économique, mais tous les domaines de la société.

b/ Les racines socialistes du nazisme

Le chapitre XII est celui qui a suscité le plus de passions. Analysant le nazisme, Hayek démontre que celui-ci n'est pas l'aboutissement du capitalisme, mais une idéologie qui accomplit l'idéal socialiste. Dans leur nom même, national-socialiste, les nazis revendiquent leur origine, comme l'exprimait Goebbels dans une brochure publiée en 1928 intitulée *Pourquoi nous sommes socialistes* : « Nous sommes socialistes parce que nous voyons dans le socialisme, qui est l'union de tous les citoyens, la seule chance de conserver notre héritage racial et de récupérer notre liberté politique et rénover notre État allemand. » Socialisme, fascisme et communisme sont la triple manifestation d'un même courant de pensée, celui de la réaction anti-libérale, c'est-à-dire la liberté des personnes de pouvoir échanger, produire et penser librement. L'intuition d'Hayek a été aujourd'hui validée par les historiens travaillant sur ces idéologies, non sans susciter de très vives tensions chez ceux qui ne supportent toujours pas que l'on mette en perspective les totalitarismes du XXe siècle.

c/ La route abandonnée de la liberté

Face à la route de la servitude, que faire ? Prendre celle abandonnée de l'individualisme et du libéralisme. « Dans l'ordonnancement de nos affaires, nous devons faire usage autant que possible des forces spontanées de la société et recourir le moins possible à la coercition. » Cela ne signifie pas que le gouvernement doive être inactif. Hayek n'adhère pas à la thèse du laissez-faire. Il défend au contraire une société de droit : « dans toutes ses actions, le gouvernement doit être limité par des règles fixées et annoncées à l'avance. » C'est faire confiance à l'ordre spontané plutôt qu'à un ordre construit par la planification. Hayek dément également l'opinion répandue selon laquelle l'État serait naturellement bon et viserait au bien commun. En tant que tel, l'État n'existe pas, c'est un regroupement d'administrations et de fonctionnaires. Il est peu certain que ceux-ci soient tournés vers le bien des personnes et sachent, mieux que les individus, ce qui est bon pour eux. S'en remettre à l'État pour ordonner une société c'est donc s'en remettre à l'arbitraire, qui ne peut tenir que par la violence et la coercition. Pour survivre, la planification établit un vol légal qui est un dévoiement de l'impôt et qui, par la redistribution, enchaîne ses bénéficiaires qui du coup ont du mal à remettre en cause le système. Attaquant le socialisme dans le domaine des idées, Hayek a contribué à légitimer l'idée de liberté.

2/ L'ordre spontané : quand la pluralité est facteur de progrès

Une question parcourt toute l'œuvre d'Hayek : pourquoi et comment l'Occident a-t-il connu un tel progrès économique et social ? Par l'impérialisme et le colonialisme ont répondu les marxistes. Mais cela ne le satisfait pas : le progrès ayant commencé avant la colonisation il ne peut être la

conséquence de celle-ci. Sa grande découverte est de montrer que c'est grâce au pluralisme et à la liberté que l'Occident a pu se développer, cette concurrence présente aussi bien dans les champs politiques, économiques qu'intellectuels. Le pluralisme n'est pas un facteur d'éclatement social et de désordre, mais une forme supérieure d'organisation entre les hommes. Beaucoup craignent que la liberté n'engendre l'anarchie, alors qu'elle est au contraire le facteur de l'ordre spontané des sociétés. Elle est à l'origine de l'État de droit et de la naissance de la démocratie libérale.

a/ La démocratie libérale

Une société libre est polycentrique ou pluraliste. Le polycentrisme est la conséquence de la liberté individuelle de la société. Si les hommes sont libres d'aller, de penser et de créer, ils forment plusieurs pôles. Apparemment, cela risque de créer un chaos et d'aller contre l'unité nationale. Or le chaos apparent des sociétés libres est ce qui garantit leur ordre. La liberté de penser permet une démarche critique dans le domaine scientifique, d'où les découvertes et les innovations. La liberté économique permet d'allouer les ressources de façon optimale. La liberté politique permet de pacifier les comportements : les hommes peuvent s'exprimer autrement que par la lutte armée. Le pluralisme n'est donc pas désorganisateur, mais organisateur ; il est ce qui organise les sociétés. Or cet ordre n'est ni planifié ni structuré, il est spontané. Cette notion d'ordre spontané est un des apports majeurs d'Hayek à la réflexion politique. La démocratie libérale organise la coexistence pacifique des libertés individuelles. Il y a des démocraties qui ne sont pas libérales, ce sont celles qui s'appuient sur le peuple pour le façonner et le construire selon des idées préétablies. Dans l'histoire, ce sont les démocraties populaires des communistes d'Europe de l'Est, ou les démocraties totalitaires des nazis et des fascistes. Les totalitarismes sont des démocraties, car leur existence est fondée sur le peuple et ils veulent façonner le peuple, mais ce sont des démocraties constructivistes et non pas libérales.

b/ Le danger des pensées constructivistes

Certains auteurs ont reproché au libéralisme d'avoir engendré le totalitarisme. Leur raisonnement est suffisamment simpliste pour rallier des partisans : le libéralisme engendre le capitalisme qui engendre l'appât du gain et la volonté de puissance qui engendre les régimes totalitaires. Sauf que ce raisonnement ne tient pas. Les régimes totalitaires sont des constructivismes, c'est-à-dire qu'ils veulent façonner la société et les personnes selon l'idée qu'ils s'en font. Ils ne sont pas fondés sur l'analyse du réel, mais sur la volonté de le construire selon leur propre vision du monde. Hayek montre comment les courants de pensée politiques se répartissent entre constructivisme et ordre spontané, les premiers voulant restreindre la liberté craignant qu'elle ne conduise au désordre, les seconds la valorisant comprenant que c'est elle qui produit l'ordre.

On voit les conséquences que cela a sur le plan économique : les constructivistes défendent la planification et l'intervention de l'État, les partisans de l'ordre spontané font confiance au jeu du marché libre.

c/ Typologie politique

De ce rapport à la liberté naissent trois familles politiques. Deux courants qui rejettent la société polycentrique et pluraliste, les réactionnaires et les progressistes, et un courant qui défend la société de droit, les libéraux. Les termes de gauche et de droite ne conviennent pas ici car ce sont des concepts de coalition électorale, non de philosophie politique.
Les réactionnaires ou conservateurs veulent échapper au marché et au pluralisme en revenant au moment d'avant son développement. Ils se réfèrent à un ordre naturel ou providentiel dont on ne doit pas s'écarter. Certains sont donc prêts à renoncer au progrès, même scientifique et technique, et à tout ce qu'il apporte. Ils vivent dans le mythe de l'âge d'or, développant les valeurs supérieures de la guerre, de la mystique du chef et de l'homme providentiel.
Les progressistes veulent échapper à la société ouverte par une révolution, et non par une réaction. Ils sont utopiques et se projettent dans une fuite en avant. Ils veulent rompre avec le passé, en faire table rase, pour édifier quelque chose qui n'a jamais existé, qui rompt à la fois avec la nature et avec la culture, à savoir le socialisme organisateur et planificateur. Dans leur vision du monde, réactionnaires et progressistes sont beaucoup plus proches qu'ils ne le croient et c'est cette proximité qui engendre leur opposition irréductible.
Les libéraux croient dans la force de l'ordre spontané qui organise les sociétés et apporte le progrès économique et matériel. Ils se rattachent à cette société ouverte que Karl Popper a défendue.

d/ L'enjeu éducatif

Ces trois groupes ne peuvent pas s'entendre puisqu'ils n'ont pas le même cadre de pensée. Ils se perdent donc dans des discussions et des polémiques sans fin et stériles. Aucun arrangement n'est possible entre les idées et les personnes. L'enjeu suprême devient donc le contrôle de l'éducation. Qui tient l'école est en mesure d'éduquer les enfants de ses adversaires C'est la raison pour laquelle les questions éducatives soulèvent de telles tensions politiques. L'enjeu n'est pas d'apprendre à lire et à écrire, mais d'inculquer sa vision du monde aux enfants des autres. Qui tient l'école tient la société. C'est surement pourquoi les libéraux ont toujours combattu pour une école libre. Ici aussi la liberté permet de pacifier les guerres.

3/ Contre la pauvreté, rien ne vaut le marché libre

Hayek fut l'infatigable défenseur du marché libre. Il n'a cessé de démontrer la supériorité de celui-ci sur toutes les autres formes d'organisation et notamment sur le marché planifié. Il l'a défendu de façon théorique, mais également de façon pratique, en rappelant ce que les hommes lui doivent dans l'éradication de la misère et l'amélioration des conditions de vie.

a/ Révolution industrielle et éradication de la pauvreté

Souvent l'image de la révolution industrielle, au XIXe siècle, elle qu'elle aurait appauvri les populations et rejeté dans la misère une part importante des ouvriers. Ce n'est pourtant pas le cas. Cette révolution de la technique et de la productivité a permis d'éradiquer les famines et de faire considérablement diminuer le nombre de pauvres. Les taux de mortalité n'ont cessé de baisser au cours du XIXe siècle, sous le double effet de l'amélioration de la médecine et de l'alimentation. Cet effacement de la mort comme horizon normal de la vie a permis à de nombreuses personnes de subsister alors qu'elles seraient décédées quelques années plus tôt. S'il y a des pauvres, ce n'est pas par effet d'appauvrissement des populations à cause de la rapacité du capitalisme, mais par amélioration des conditions de vie qui ont permis à des personnes qui seraient mortes dans les décennies antérieures de survivre et de se hisser au stade de la pauvreté. Hayek l'exprime en ces termes : « L'augmentation même de la richesse et du bien-être à laquelle on était parvenu augmentait les niveaux de vie et les aspirations. Ce qui semblait depuis des âges une situation naturelle et inévitable, ou même comme une amélioration par rapport au passé, en vint à être regardé comme incongru avec les opportunités que le nouvel âge apparaissait offrir. La souffrance économique devint à la fois plus visible et sembla moins justifiée, parce que la richesse générale était en train d'augmenter plus vite que jamais auparavant. »
Dans les temps de pénurie, le dénuement et les disettes sont chose normale et acceptée. Mais quand on entre dans l'ère de l'abondance et que s'améliorent les conditions de vie, les populations ne supportent plus d'être touchées par la pauvreté. Ainsi s'exprime un paradoxe apparent : c'est par le fait qu'elle soit éradiquée que la pauvreté devient insupportable. Puisque le progrès est continu et que les conditions de vie ne cessent de s'améliorer, toute baisse ou tout écart est rejeté. Or c'est grâce au libre marché que cette pauvreté a été abolie.

b/ Éradication de la pauvreté

« La grande société a brillamment réussi à abolir [la misère] dans sa forme extrême. Dans les pays développés, personne qui soit capable d'un travail utile n'est réduit à manquer de nourriture et d'abri ; quant à ceux qui ne sont pas capables de gagner par eux-mêmes le nécessaire, ils en sont généralement pourvus hors marché. La pauvreté au sens relatif existera forcément toujours, ailleurs que dans une société complètement égalitaire ; aussi longtemps qu'il subsiste une quelconque inégalité, il y a quelqu'un au bas de l'échelle. Mais la suppression de la pauvreté absolue n'est en rien promue par la tentative de réaliser la "justice sociale". (…) En Occident, l'accession des masses populaires à un degré tolérable d'aisance a été la conséquence de la croissance générale de la richesse ; et elle n'a été que ralentie par les mesures entravant le mécanisme du marché »

c/ Le marché libre sert le plus grand nombre

Le marché libre a également permis de produire davantage, d'améliorer la qualité et de faire baisser les prix. Alors que jusqu'au XVIII[e] siècle, la production industrielle était réservée à une élite cultivée et aisée, la production de masse a permis à un nombre beaucoup plus important de personnes d'accéder à des biens de consommation autrefois impossible à posséder. Nous sommes ainsi passés d'une société de pénurie à une société d'abondance.

La baisse des prix des produits de première nécessité a été étudiée par Jean Fourastié, qui a réalisé des études statistiques de long terme. En 1702, il fallait 202 heures de travail à un ouvrier pour s'acheter 100 kg de blé. En 1801, 143 heures. En 1881, 97 heures. En 1974, 6,5 heures et 3,4 h en 1985. Une telle baisse des prix a permis de manger à sa faim et de manger mieux. Elle a permis aussi de consacrer une partie de son salaire à d'autres achats, notamment des vêtements ou des biens d'équipement. En 1914, il fallait qu'un ouvrier travaille 8,7 heures pour s'acheter 10 lames de rasoir, 3,6 h pour une ampoule électrique et 34,8 h pour 6 couverts en métal. En 1985, les 10 lames ne coutent plus que 0,5 h de travail, l'ampoule, 0,15 h et les couverts 0,65 h. À ceux qui pensent que « c'était mieux avant » et que les Français se sont appauvris, la réalité des faits apporte un cinglant démenti. Le capitalisme a permis un accroissement de la qualité de vie et une amélioration des conditions quotidiennes. Il est par ailleurs intéressant de constater l'évolution dissymétrique entre les pays d'Europe de l'Ouest ouvert au libre marché et ceux d'Europe de l'Est qui ont subi la planification et le contrôle des prix. La liberté est le facteur essentiel du progrès humain.

d/ Le marché permet l'ordre juste

Le marché permet de nourrir un nombre d'hommes beaucoup plus important que ne pouvaient le faire les sociétés archaïques. En cela, il apporte la justice et le bonheur. Si on supprimait le marché, on ferait périr un nombre très important d'individus, comme l'ont montré les exemples du communisme. Mais il existe aussi une très forte tradition intellectuelle qui s'oppose au marché et qui cherche à le contrôler et à le limiter. Cela est dû tout autant à l'incompréhension de son rôle qu'à la volonté de le contrôler pour disposer de plus de pouvoir. Car le marché n'est possible qu'avec l'émergence du droit, qui le garantit et lui assure sa pérennité. Sans droit pas de marché et, à l'inverse, sans marché pas de droit. Un système sans marché est donc un système sans droit et sans liberté et donc sans moral et sans justice.

I/ Théorie du droit

« Qu'est-ce que le droit ? Au sens large, c'est l'ensemble des règles de conduite constituées à la faveur d'un processus évolutif et qui assurent *de facto* un ordre social spontané. En ce sens, il y a du droit dans toute société, archaïque ou étatique, territoriale ou « abstraite » (comme la société des chevaliers ou celle des marchands) ; et même, à la limite, dans les sociétés animales. Mais on prend plus souvent le mot en un sens restreint : ce sont les règles de conduite dont la sanction est assurée par une autorité publique disposant du monopole de la contrainte, à savoir, sous ses formes embryonnaires ou développées, l'Etat. »

Toute la difficulté de l'analyse du droit réside en ce que dans ce dernier cas la fonction des règles juridiques est de réguler *deux* sortes d'ordre social : l'ordre spontané de société et l'ordre organisé de l'Etat. » p. 107

1/ L'Etat de droit

a/ L'antériorité du droit sur la législation

Le droit, au sens de règle de conduite, a existé dès les débuts de la société. Ensuite il y a eu la législation. Le droit est donc antérieure à la législation et aucune société ne pourrait exister sans droit, c'est-à-dire sans règle commune partagée. Si le droit est antérieur à la législation, alors celle-ci ne peut pas partir de rien. Elle doit tenir compte du cadre de droit existant auparavant. Elle ne peut donc pas bâtir une société ex nihilo.

« A l'encontre de toute théorie du contrat social et de tout positivisme juridique, il est faux qu'une autorité politique se constitue d'abord, puis institue des lois. » p. 114

b/ L'intangibilité du droit

Le droit doit exister indépendamment des volontés humaines. Il ne peut varier en fonction des humeurs et des opinions des uns et des autres.
Le code de Justinien recense toutes les lois existantes et les écrits dans le marbre. Il ne vise pas à faire de nouvelles lois ni à réformer les lois existantes mais seulement à faire une recension. Le droit est cumulatif. Or, on constate que dans l'histoire arrive un moment où le législateur veut créer du droit. Il ne se limite plus au cumulatif mais il veut faire son propre droit. D'où vient cette rupture ?

c/ La création du droit par les organes spécialisés de l'Etat : la thésis

Développement du rôle législateur de l'Etat au cours des temps modernes. L'Etat devient de plus en plus présent dans la vie politique et prend le contrôle du juridique.

d/ Démocratie et libéralisme

1. Qui doit détenir le pouvoir politique ?
2. Quelles doivent être les limites du pouvoir politique, qui que ce soit qui le détienne ?

La première question débouche sur la démocratie. C'est le peuple qui détient le pouvoir politique et qui le délègue aux personnes pour qui il vote.
La deuxième question débouche sur le libéralisme.

« Le pouvoir politique à pour légitimité de faire respecter un droit et un sens de la justice qui lui préexistent, qui sont le fruit d'une longue évolution historique et qui permettent ce fragile miracle qu'est une coopération humaine efficiente et sans conflit. Il est donc limité par cette justice objective elle-même. Il ne peut changer arbitrairement les règles du jeu. Le fait qu'il soit ou non démocratiquement désigné ne change rien au problème. » p. 120-121

Le libéralisme est une doctrine disant ce que le droit doit être, mais il ne tient pas pour certain que la majorité puisse toujours dire ce que le droit est. La majorité n'est pas toujours capable de déterminer ce qu'est une bonne loi. Démocratie et libéralisme se croisent dans l'histoire, mais ce sont deux choses différentes. L'inverse de la démocratie, c'est un pouvoir autoritaire. L'inverse du libéralisme c'est le totalitarisme.

e/ Le dogme de la souveraineté illimitée

Il est faux de penser qu'au-dessus du peuple il n'y a aucun pouvoir légitime. Il est faux de penser que le peuple a tous les pouvoirs et qu'il peut tout. Le libéralisme s'oppose au constructivisme rationaliste qui émerge à partir du XVIe siècle.

« L'irrationalisme foncier du constructivisme réside dans le fait qu'il hypostasie, sous le concept d'une « volonté générale » capable de prendre des décisions concrètes, l'autorité à la fois collective et abstraite de la justice. » p. 125

On a ainsi inventé l'idée du peuple, ave la croyance que les décisions prises en démocratie sont toujours orientées vers le bien commun.

f/ Un gouvernement de lois, non d'hommes

L'Etat de droit, c'est un gouvernement de lois, non d'hommes.
La liberté, c'est la possibilité qu'a une personne, dans un Etat de droit, d'agir selon ses propres décisions.

« L'Etat de droit a deux missions : 1) la sauvegarde de l'ordre spontané de société, c'est-à-dire la sanction des crimes et délits (justice), la formulation et l'amélioration du corps des règles juridiques

(jurisprudence, législation), le maintien de l'ordre public, tant à l'intérieur (police) que par rapport à l'extérieur (défense, diplomatie); 2) la gestion des ressources mises à sa disposition par les citoyens pour la prestation de biens et services collectifs par nature (seconde mission que nous aurons à définir avec soin dans la partie économique). Pour s'acquitter de ces missions, il doit constituer les organisations adéquates, et, pour gérer correctement celles-ci, édicter les règles d'organisation correspondantes. » p. 130

g/ La logique du nomos

Le but des règles est de permettre d'anticiper les événements et de pouvoir faire des prévisions. Il s'agit de maintenir l'ordre public, qui est un bien négatif : l'ordre public ce n'est pas apporter quelque chose mais maintenir ce qui existe déjà, maintenir un ordre existant ou personne ne donne d'ordre.

h/ Le droit administratif

Thesis, c'est le droit public, comme nomos est le droit privé.

2/ La critique immanente du droit

a/ Positivisme juridique et totalitarisme

Le libéralisme distingue les droits naturels et positifs mais sans les opposer. Le droit positifi ne peut pas être contraire au droit naturel. Le positivisme juridique, au contraire, refuse les droits naturels pour ne reconnaître que le droit positif.
Hobbes : *non veritas sed auctoritas facit legem*. L'existence d'une norme justifie sa validité.
Cette idée est fausse : l'Etat valide le droit mais il ne le crée pas.
La loi ne crée pas le droit. La loi l'entérine, elle précise les règles et les normes mais elle ne peut être son origine.
Hobbes : nulle loi ne peut être injuste.
Les juristes qui soutiennent cette idée veulent généralement supprimer le droit privé et l'englober dans le droit public.

« La doctrine du positivisme juridique va encore plus loin. Elle professe que, puisque tout le droit légitime est thesis, tout Etat, quel qu'il soit, quoi qu'il fasse, et dès lors qu'il édicte formellement des lois, est un Etat de droit. Il n'y a plus de distinction possible entre un Etat où règne la rule of law et un autre, puisque tous ont pour droit celui que l'appareil d'Etat fabrique délibérément. » p. 166
En ce sens donc, même les régimes totalitaires sont des Etats de droit. C'est le relativisme juridique complet.

b/ La critique immanente du droit

Le droit doit être conservé mais il doit aussi évoluer. Il doit évoluer à partir d'une critique immanente, c'est-à-dire d'une critique qui part de lui-même, qui est à l'intérieur de lui-même.

3/ Théorie de la liberté sous le règne du droit

La liberté est une valeur à laquelle Hayek a voué son œuvre. Elle est liée à la théorie du droit et de l'économie qu'il a développé.

« Soulignons d'abord l'idée fondamentale, à savoir que la liberté est liée par essence au droit ; qu'ils sont tous deux les produits exclusifs d'une civilisation singulière, la société démocratique, libérale et de marché. » p. 270

[Or la liberté est essentielle au développement économique. Donc une société sans liberté, c'est-à-dire sans droit, sans démocratie et sans marché ne peut pas connaître de développement économique continu et ne peut que s'effondrer. Ce fut le cas de l'URSS hier, ce sera celui de la Chine demain. Et c'est la raison pour laquelle l'EN est morte.]

« La loi et la liberté, pour certains penseurs, comme Hobbes, sont antinomiques ; pour d'autres, comme Cicéron ou Locke, elles s'appellent l'une l'autre. Ce conflit récurrent dans la tradition juridico-politique tient simplement au fait que les deux lignées de théoriciens ne prennent pas le mot « loi » au même sens. Les uns entendent « loi » au sens de règle d'organisation, les autres au sens de règle de juste conduite.
Au premier sens, la loi est prescriptive ; elle est l'antinomique de la liberté. Les penseurs qui opposent loi et liberté trahissent donc simplement le fait qu'ils ont une conception organisationnelle de la société (cf. DLL, I, 60-61). La réflexion méta-scientifique sur le concept d'ordre a permis à Hayek, quant à lui, de distinguer clairement les deux sens. » p. 270

Pour Hayek, la thesis doit protéger le nomos. La loi positive doit protéger de la coercition.

a/ Liberté de réussir, liberté d'échouer

Ce guide sera, pour chacun, le succès ou l'échec de ses entreprises. Seul le succès devra pouvoir encourager quelqu'un à faire quelque chose (et non une injonction d'une autorité), seul l'échec l'en dissuader (et non une interdiction d'une autorité). L'autorité, dans la société de droit, n'est pas légitimée à empêcher les hommes de réussir ou d'échouer. Même inspirée par les meilleures intentions, la protection des citoyens par rapport à l'échec est liberticide ; il en va de même de la confiscation des résultats de la réussite - indépendamment des conséquences fâcheuses qu'elle comporte par ailleurs sur le plan économique. C'est un paralogisme de confondre la « protection » socioéconomique, qui est essentiellement coercitive, et la protection du citoyen par rapport aux atteintes à l'ordre public. P. 271

b/ Liberté d'utiliser ses propres connaissances pour réaliser ses propres objectifs

« La liberté économique est une condition sine qua non de toute autre liberté, et la libre entreprise est tout à la fois une condition nécessaire et une conséquence de la liberté personnelle » (S, 229).

[La Chine et les pays arabes vont s'effondrer non pas parce qu'ils auront épuisé leurs ressources mais parce qu'ils ne sont pas libres. La liberté permet de créer des ressources de manière infinie et continue. Le problème c'est que beaucoup d'Européens n'ont pas compris le rôle essentiel de la liberté dans le développement économique et qu'ils sont persuadés que plus d'Etat et plus de ressources naturelles amènent plus de réussite et de développement. C'est une grave erreur.]

c/ Liberté et monnaie

Le plus polyvalent des biens est la monnaie. Il y a donc un lien essentiel entre monnaie et liberté. Dans une société où la monnaie est la médiation de tout échange, la variété virtuellement infinie des biens accessibles s'inscrit dans l'abstraction de la monnaie. C'est ce que disait
Hayek dès La Route de la servitude : « Si nous luttons pour avoir de l'argent, c'est parce qu'il nous offre les possibilités les plus variées pour jouir des résultats de nos efforts. [...] L'argent est un des plus magnifiques instruments de liberté que l'homme ait jamais inventé. [...]

Nous comprendrions mieux la signification des services rendus par l'argent en essayant de nous imaginer ce qui arriverait si l'on acceptait de faire ce que proposent maints socialistes, à savoir remplacer le "mobile pécuniaire" par des "stimulants non économiques". Si l'on se met à rétribuer le travail non par de l'argent, mais sous forme de distinctions honorifiques ou de privilèges, d'attribution d'un pouvoir sur d'autres ou par de meilleures conditions de logement ou de nourriture, par des possibilités de voyage ou d'instruction, tout cela signifie une nouvelle restriction de la liberté. Quiconque détermine la rétribution interdit par là même le choix que l'argent autorise : il en fixe la nature en même temps que l'importance » (RS, 69).

[Voilà la signification de la formule faites-vous des amis avec l'argent trompeur. L'argent permet les échanges, il est la garantie de la catallaxie, il permet donc à l'homme de connaître plus de monde et d'avoir plus de relation. L'argent est un instrument de la liberté des hommes. Le danger, en revanche, est de prendre l'argent comme une fin alors qu'il n'est qu'un moyen de ces échanges. L'argent permet la liberté, mais la fin ultime de l'homme c'est la liberté, non le moyen argent]

« La monnaie a été ressentie, dans toute la phase d'émergence de la société de marché, comme une réalité essentiellement négative. On constatait avec dépit qu'elle était de plus en plus nécessaire pour vivre, faute de biens et services « gratuits », et qu'inversement « tout s'achetait », même les biens et services qu'on n'aurait jadis obtenus qu'au prix de comportements affectivement et socialement qualifiés. On avait donc le sentiment que l'introduction et la généralisation de la monnaie supprimaient peu à peu quelque chose d'essentiel à la vie humaine. » p. 274

« En échange du service que je rends, j'obtiens, en économie monétaire, du numéraire ; en ce sens mon partenaire est immédiatement quitte de toute autre dette à mon égard et je suis privé de la sécurité que constituait pour moi le fait d'avoir un débiteur ; de même, lorsque j'acquiers un bien en donnant de la monnaie, je récuse par ce geste même toute prétention que mon fournisseur

pourrait élever à être pourvu d'une autre créance à mon égard. En contrepartie, la monnaie est universelle et anonyme ; le crédit sur autrui qu'elle procure s'exerce sur une échelle incomparablement plus vaste et je suis susceptible d'obtenir grâce à elle des biens et services qui proviendront d'au-delà de la sphère sociale particulière où je suis situé. Je ne suis pas obligé d'être connu- et encore moins « aimé » - de quelqu'un pour recevoir de lui un service, dès lors que je peux lui donner de la monnaie, et autrui n'a pas besoin d'être connu ni aimé de moi pour que j'accepte de lui fournir un service, dès lors que je peux compter obtenir de lui de la monnaie. » p. 273-274

Les échanges devenant abstraits, grâce à la monnaie, ils accroissent l'efficience économique et ils permettent de mettre les hommes en relation avec la terre entière. La monnaie est un facteur essentiel de l'échange et donc de la liberté.

L'homme est tout autant libéral qu'égoïste. S'il possède des biens il peut tout autant les utiliser pour soi, de façon égoïste, que pour les autres, pour des œuvres caritatives, de façon libérale.

« Mais comme, pour donner- même sans contrepartie-, il faut avoir, et que la façon normale d'acquérir est de donner quelque chose en échange, il est clair que le don gratuit est d'autant plus facile et probable que l'on vit une intense vie d'échanges.
Celle-ci est décisivement favorisée par le système de liberté et de propriété pluraliste, et derechef l'altruisme suppose la liberté de posséder. » p. 278

[L'individualisme est altruiste, le collectivisme ne l'est pas. L'individualisme est altruiste non pour des raisons morales mais parce qu'il a besoin des autres pour se développer et pour croître. L'altruisme est pour lui une nécessité, tout comme l'échange et le don. C'est peut-être cela qui énerve beaucoup de gens, le fait que l'altruisme ne soit pas gratuit. Mais peu importe, ici seul compte le résultat, celui de l'homme qui a fait du bien aux autres.]

« En conclusion, l'idée de liberté individuelle doit être radicalement dissociée de celle d'individualisme. La liberté individuelle n'est pas un facteur d'égoïsme et d'isolement, mais un moyen hautement élaboré de socialisation et de solidarité, produit tardif et raffiné de l'évolution culturelle. » p. 279

d/ Domaine propre et accomplissement de l'homme libre

« En plusieurs points de son œuvre, Hayek formule des perspectives remarquables sur la personne humaine individuelle, en tant que son essence même est coreliée au statut de la propriété et de la liberté dans la société de droit. » p. 279

« Un individu humain, dans une certaine mesure et quoi que dise la protestation idéaliste habituelle à ce sujet, est ce qu'il a. En effet, pour réaliser ses plans ordinaires, et tout autant et même plus encore pour réaliser ses objectifs les plus élevés (esthétiques, scientifiques, moraux, sociaux, politiques ...), l'individu doit pouvoir disposer de biens et de services. Allons tout de suite au cas le plus éloigné de l' « avoir » matériel grossier : même la simple et volatile information, le plus immatériel des biens- essentiel pour « être » -est quelque chose que l'on « a », au sens où l'on doit

l'acquérir. Mais pour acquérir, il faut donner. La question de l'accomplissement humain d'un individu est étroitement liée à la question de l'avoir, c'est-à-dire de la propriété. » p. 279

La propriété est obtenue par suite de contrats ou d'échanges conformes au droit. L'avoir n'est donc pas statique, il est évolutif et dynamique. Si une autorité change les règles de façon arbitraire et sans cesse, alors la propriété est affaiblie et c'est le progrès humain lui-même qui est contrarié. La personne humaine est essentiellement une création du droit occidental. Dans le monde occidental, la société n'est pas la foule, les personnes se distinguent et elles se développent grâce au développement de la société. Il y a une interaction forte entre les personnes et la société.

« La société de droit est une société ordonnée, mais le contraire d'une société statique. Le droit permet que le mouvement ne soit pas un facteur de déstructuration sociale ; sous le règne du droit, l'histoire n'a plus besoin de la violence pour accoucher de réalités originales. » p. 282

II/ Théorie de la catallaxie

L'économie vise à la production optimale de biens et de services. Mais efficience et justice sont les deux problèmes de l'économie. Distinguer les rôles de l'individu et de la collectivité et les intérêts particuliers et généraux. Seul ce dernier justifie la fiscalité.

1/ Intérêt général et fiscalité

La contrainte de la force publique ne doit être exercée contre les citoyens que pour servir l'intérêt général. 3 éléments entrent dans l'intérêt général : 1/ le maintien de l'ordre public, 2/ la fourniture de services collectifs, 3/ la réalisation de la justice sociale. Hayek retient les deux premiers et rejette le troisième comme une illusion dangereuse.

a/ Ordre public

Il est d'intérêt général que les intérêts particuliers soient satisfaits.

L'intérêt général ou bien commun consiste donc essentiellement dans le maintien du droit et dans la prévention et la sanction des crimes et délits. C'est donc ce que l'on appelle l'ordre public. Comme tous les citoyens profitent de cet ordre chacun peut voir ses intérêts optimisés et satisfaits.

Or pour qu'il y ait ordre public il faut que la collectivité réalise des prestations, qui seront financées par l'impôt. Ce service bénéficiant à tous, il est légitime que l'Etat use de la contrainte fiscale. Ces services rendus étant les mêmes pour tous et bénéficiant à tous, l'impôt sera per capita. Il n'est pas proportionnel.

b/ Les services collectifs

Hayek ne plaide pas pour un Etat minimal. Pour lui, celui-ci doit fournir les services collectifs, c'est-à-dire ceux qui ne peuvent pas être fournis par les individus. Mais comment définir que certains biens et services sont collectifs par nature ? Définition des externalités positives et négatives. La coercition de fiscalité peut être acceptée si elle est réalisée dans un cadre de justice tant dans l'emploi des ressources prélevées que dans la répartition des charges entre les contribuables.

Il est légitime que la population finance les services permettant le maintien des règles de droit.

c/ La justice sociale

L'intérêt général dont à charge l'instance politique c'est l'optimisation des revenus individuels. Mais certains y ajoutent la répartition des revenus. L'Etat aurait à charge la justice distributive dont il s'acquitterait par la fiscalité.

Il faut distinguer le bien et la justice. La justice est liée à une action humaine : c'est la conduite humaine qui est appelée juste ou injuste. Si on m'oblige à faire quelque chose cet acte n'est pas juste ou injuste, il est bon ou mauvais. La justice suppose la liberté. Sous la contrainte et la coercition il n'y a pas de justice.

La maladie et la mort sont des maux, mais ce ne sont pas des injustices. La nature n'est ainsi pas dotée de justice, à moins d'être animiste.

Alors, l'ordre social peut-il être déclaré juste ou injuste ? dans la mesure où c'est un ordre organisé et dépendant d'une volonté humaine, oui. Dans la mesure où il est spontané et complexe, non. Au sein d'une société complexe, les actions individuelles peuvent être déclarées justes ou injustes, mais non l'ordre global. Les Etats peuvent être déclarés justes ou injustes, mais non les sociétés.

« Dans un ordre spontané la position de chaque individu est la résultante des actions de nombreux autres individus et personne n'a la responsabilité ni le pouvoir de garantir que ces actions indépendantes de gens nombreux produiront un résultat particulier pour une personne définie. » (LL, I, 39)

Dans ces conditions, exiger la justice fiscale, cela revient ou bien à croire en l'existence d'un être anthropomorphique (la bourgeoisie, l'impérialisme…) capable de diriger la société et qu'il suffirait de faire revenir à de meilleurs sentiments ou de mettre hors d'état de nuire pour que la société redevienne juste, ou bien à exiger que l'ordre spontané de société soit transformé en une organisation afin que cette organisation soit en mesure de répartir les richesses conformément à une idée déterminée de la justice.

Mais cette transformation révolutionnaire est fondamentalement indésirable. Un ordre organisé ne pouvant gérer une division du travail aussi poussée qu'un ordre polycentré. L'organisation d'une telle société nuira inévitablement à l'intérêt général. D'autre part, les moyens que l'on devra employer pour atteindre cette fin considérée comme juste seront nécessairement injustes pour qu'on devra suspendre les règles générales du droit et user de coercition en fonction d'une hiérarchie unitaire des fins. Les politiques de justice sociale sont donc à la fois inefficientes et injuste.

d/ Les options traditionnelles de justice commutative et distributive

Au début du XIXe siècle, l'expression de justice distributive a été remplacée par celle de justice sociale.

La notion de justice distributive a été formée par Aristote et saint Thomas. La vision de Hayek est plus proche de l'autre vision de la justice d'Aristote et saint Thomas, la justice commutative.

La justice commutative règles les échanges entre les partenaires (commutatio). Un échange est juste si chacun reçoit autant qu'il donne. La règle de justice commutative est l'égalité. On peut donner plus que ce que l'on reçoit, mais alors cela est soit de la libéralité, soit de la miséricorde, qui n'est pas une vertu naturelle mais surnaturelle. La justice commutative est horizontale, elle se fait entre des égaux.

La justice distributive règle les rapports entre deux entités de niveaux hiérarchique différent : une partie et le tout dont elle est la partie (une famille et l'enfant, le soldat et l'armée, le citoyen et l'Etat).
Pour que ces rapports soient justes, il faut que chacun reçoive une part une part de bien commun égale à son propre apport à ce bien commun. Mais comme l'apport au bien commun est inégal, la règle sera que chacun reçoit de façon proportionnelle à son apport. Cette règle est une égalité, mais une égalité de proportion (une égalité géométrique, quand la justice commutative est une égalité arithmétique).

La notion de justice distributive suppose l'existence d'une instance qui représente le groupe en totalité. Il faut que quelqu'un soit en mesure de juger qui doit recevoir quoi et d'opérer le partage. La question est donc de savoir qui est cette personne qui peut connaître les mérites de chacun et opérer la redistribution.

Du coup pas d'opposition entre la gauche et la droite, les deux avalisant la thèse de la justice distributive et voulant mettre en place un organisme pour la planifier. Certes, la gauche veut une distribution égale et la droite une distribution inégale, mais les deux s'accordent sur le fond, à savoir le besoin de redistribuer. Il y a une incompatibilité entre ordre social spontané et ordre social organisé.

La gauche et la droite sont les deux versions d'un même archaïsme et d'un même danger constructiviste totalitaire. Le véritable antagonisme significatif et dynamique n'est pas celui de la droite et de la gauche, mais celui de la société close et de la société ouverte, de la société unanimiste et de la société de droit.

Or aujourd'hui il y a un consensus sur la notion de justice sociale et sur la définition de l'intérêt général comme réalisation de cette forme de justice.
Avant, la charge de la justice reposait sur les individus. Il devait se compoter justement, c'est-à-dire conformément à la justice commutative dans les échanges et conformément à la justice distributive dans la gestion des ordres organisés.
Elle est passée progressivement à la collectivité globale, c'est-à-dire aux instances politiques. Même l'Eglise a intégré cette notion de justice sociale, celle-ci se trouvant dans plusieurs encycliques des papes. Le souci de justice sociale tend même à être identifiée à la morale tout court.

« Le dévouement à la justice sociale est devenu en fait le principal exutoire pour l'émotion morale, l'attribut distinctif de l'homme de cœur, le signe de reconnaissance manifestant que l'on a une conscience morale. » (DLL, II, 80).

En fait, la justice sociale est une valeur incompatible avec les valeurs de liberté et le maintien d'une société de droit et donc une notion profondément immorale.

L'économie est un jeu d'échanges entre partenaires libres et de même niveau, un jeu pacifique et fructueux rendu possible par le maintien de l'ordre public. C'est le jeu cattalactique.

2/ Le jeu catallactique

a/ La coopération sociale comme jeu. La catallaxie

Un jeu est une procédure de coopération qui, d'une part, repose sur des règles et, d'autre part, comporte toujours une part d'habileté et une part de chance, puisque chaque joueur utilise ses propres talents, ses propres connaissances, et met à profit les opportunités qui se présentent à lui. Dans un jeu, il est absurde d'exiger à l'avance tel ou tel résultat. Si les résultats étaient prévisibles, les règles ne seraient pas nécessaires, puisque ce à quoi servent les règles c'est à créer a priori une égalité de chances entre tous dans un processus dont on sait que l'issue est aléatoire. Dans un jeu, d'autre part, il doit y avoir des gagnants et des perdants. Mais cela ne signifie pas que ce que les uns gagnent les autres le perdent. Cela n'est vrai que dans les jeux à somme nulle. Si le jeu est à somme positive, il peut y avoir des gagnants et des perdants relatifs, tout le monde ayant eu un gain positif.

Il en va de même en économie. En économie, les règles, c'est le droit. L'économie n'est pas un jeu à somme nulle, tous gagnent en valeur absolue, à jouer le jeu. Le terme économie ne convient pas pour parler de ce jeu. Économie c'est la gestion de la maison, or quand il y a relation entre plusieurs maisons, il n'y a plus une seule unité mais plusieurs. L'économie nationale et l'économie monde sont un réseau de nombreuses économies imbriquées les unes dans les autres.

Katallatein, en grec, veut dire échanger, mais aussi, par le fait de l'échange, admettre dans la communauté et faire d'un ennemi un ami. D'où cattalaxie et catallactique.
Catallaxie : « l'ordre engendré par l'ajustement mutuel de nombreuses économies individuelles sur un marché. » (DLL, II, 131).

Le mot catallaxie = le mot commutatio en latin, échange. Il y a donc une justice catallaxique comme une justice commutative.
Le libéralisme s'occupe de justice commutative. La philosophie de Hayek est une philosophie de l'échange entre hommes égaux et libres, situés au même niveau et contractant librement entre eux, par opposition contre toute philosophie fondée sur l'idée de hiérarchie.

b/ La catallaxie comme lien social

Qu'est-ce que la notion même d'échange ? Que quelqu'un a avantage à donner et quelqu'un d'autre à recevoir *la même chose*. Au terme de l'échange, l'avantage de chacun n'est pas diminué mais augmenté puisque chacun se sépare de ce qui vaut moins à ses yeux et acquiert ce qui vaut plus. « Bien que la quantité de bien reste constante avant et après l'échange (le commerce est improductif), la communauté se trouve enrichie après l'échange et du seul fait de l'échange. » Nemo p. 191
On ce que l'on échange n'a pas la même valeur aux yeux de celui qui donne et de celui qui reçoit. Pour celui qui donne, le produit vaut moins, pour celui qui reçoit, il vaut plus. Il y a donc un différentiel de valeur. Or, c'est parce que l'on n'a pas les mêmes idées ni les mêmes projets sur un objet que celui-ci vaut quelque chose. Il y a donc un pluralisme immanent dans la notion même d'échange libre.

« Le fait d'avoir des vues différentes sur une même chose et de poursuivre des objectifs différents, voire concurrents, facteur ordinaire de conflit, est ici facteur d'interdépendance, de paix, de prospérité. » p. 191

Les inventeurs du premier échange avec des partenaires inconnus ont ainsi virtuellement dépassé la logique unanimiste de la société archaïque et rendus possible une nouvelle forme de société, puisqu'ils ont trouvé une forme de lien social qui assure la paix autrement que par l'unanimité.
Une société libre, c'est une société pluraliste, sans hiérarchie commune de fins particulières. Bien plus, dans une société de marché, nous contribuons, par l'échange, à la réussite de desseins que nous désapprouverions si nous en avions connaissance.
Normalement, des personnes qui poursuivent des objectifs différents ne peuvent être qu'opposées. Or, avec la catallaxie, des personnes qui poursuivent des objectifs différents sont alliés de fait parce que sans l'autre chacun ne pourrait pas atteindre son objectif. C'est le grand avantage de la société de marché.

Soit nous sommes dans une société d'échange, soit nous sommes dans une société de redistribution. Dans une société d'échange, les hommes entretiennent des rapports pacifiques parce que chacun a besoin de l'autre. Dans une société de redistribution en recherche, les rapports ne sont pas pacifiques parce que certains volent aux autres. L'échange est fondé sur la liberté, la redistribution sur la coercition, donc le vol.
Dans une société catallactique, je profite de biens et de services que non seulement je ne peux produire moi-même, mais dont je n'aurais même jamais eu la simple idée si d'autre ne les avaient conçus. Je ne peux réaliser mes propres buts sans qu'autrui soit libre de réaliser les siens, indépendamment de moi. Et par suite, si j'entrave les autres je m'entrave moi-même. Si j'avais les moyens de priver les autres de leurs rêves et de leurs desseins, alors je me priverais moi-même de mes rêves et de mes buts. En résumé, ce qui soude la grande société, ce qui y constitue le lien

social, nous dit Hayek, ce n’est pas une communauté de fin mais une communauté de moyens. C’est l’ordre abstrait du droit.
La catallaxie est le seul ordre global qui embrasse la quasi-totalité du genre humain.

Les fins des hommes, dans la catallaxie, sont toujours non-économiques : se nourrir, se vêtir, aider les malades et les indigents. Ce qui est économique, c’est seulement la manière dont sont répartis les moyens nécessaires à ces fins. Il y a deux manières de répartir les moyens : ou bien de façon autoritaire, ou bien par le marché. Le marché n’est pas une fin, c’est un moyen qui vient servir les fins ultimes de l’homme (esthétiques, scientifiques, morales…).
Le jeu des échanges est ce qui crée le lien social. C’est un jeu créateur de richesse, et non un jeu à somme nulle. Les perdants à ce jeu perdent par rapport aux gagnants, tout en étant eux-mêmes absolument gagnants. Même si leur part est la plus petite de toutes les parts des joueurs, elle est plus grande que s’il n’y avait pas eu de jeu.
Par quel miracle cette création ex nihilo de richesse ?

a) les prix, sur un marché libre, incorporent une information spécifique sur les ressources et les besoins des acteurs de la catallaxie, information qu'il n'y aurait aucun autre moyen d'obtenir; ils sont l'élément d'incertitude et de variabilité grâce auquel se réalise la « cybernétique catallactique », c'est-à-dire la régulation et le maintien en équilibre stable de ce système ouvert qu'est la catallaxie;
b) cette régulation permet à tout moment l'allocation optimale des ressources et l'arbitrage optimal entre les besoins, donc la production et la consommation optimales, conformément au principe de l'« équilibre général » et de l'« optimum de Pareto » ;
c) cet optimum, toutefois, n'est pas intégralement atteint, et les critiques de la théorie de l'équilibre n'ont pas tort de souligner que les conditions de la « concurrence pure et parfaite » ne sont pas en général réalisées; il faut entendre l'idée d'optimum non en un sens logique, mais en référence aux conditions cognitives réelles de la vie économique ; la concurrence optimise la production et la consommation, au sens où elle est plus efficiente pour la transmission de l'information dans le système économique, et pour l'utilisation des connaissances dispersées chez tous les agents, que n'importe quelle autre méthode connue.

c/ Le rôle informatif des prix

Le système des prix permet de synthétiser l’information et de comprendre ce que les autres veulent. Donner à chacun selon ses mérites mais comment calculer les mérites de chacun ? Donc les produits pourront avoir sur le marché une valeur autre que celle qu'on pouvait espérer a priori en fonction de la quantité de travail, d'efforts et de mérites qui avait été nécessaire pour les produire. Un bien ou un service pourront avoir une très grande valeur pour moi, étant donné mes besoins, mes désirs ou mes projets, même s'ils n'ont coûté aucun effort à leur producteur, même si celui-ci les a obtenus sans travail et sans talent.

Les travaux les plus désagréables sont souvent les plus mal payés. Non pas les travaux les moins utiles, mais les plus désagréables. Le fait est que ceux qui ont peu à offrir à leurs semblables de ce

qui est recherché sont exposés à endurer plus de peine et d'efforts pour gagner leur simple pitance que d'autres qui peut-être prennent plaisir à produire des services largement payés.
Ceux qui font ces travaux désagréables ont peu de chose à offrir à la société. Ceux qui font des travaux agréables ont au contraire beaucoup de choses à lui offrir.

« Le problème est de savoir s'il s'est mis, ou non, en situation de pouvoir offrir à autrui ce qui lui manque, et non ce qu'il a déjà en abondance. A cette condition seule, en bonne justice commutative, autrui lui donnera, en échange, ce qu'il a. » p. 199

« Au-delà du système du droit, domaine des certitudes légitimes, il faut le système des prix, domaine des incertitudes légitimes. » p. 201

« Au contraire, si l'on bloque partiellement ou totalement le marché, c'est-à- dire si l'on diminue la liberté de comportement des agents, notamment celle de changer le prix auquel ils accomplissent leurs transactions, on diminue d'autant l'information qui peut circuler. » p. 201

« Soit l'exemple des crises de sous-emploi : « Ce qui est si difficile à comprendre ici pour le profane est que protéger l'individu contre la perte de son emploi peut ne pas être un moyen de diminuer le chômage mais peut sur de plus longues périodes diminuer plutôt le nombre de personnes pouvant être employées à des salaires donnés. Si une politique qui diffère et retarde les mouvements est poursuivie sur une longue période, et garde des gens dans leurs anciens emplois alors qu'ils devraient se déplacer ailleurs, le résultat sera que ce qui aurait dû être un processus graduel de changement devient à la fin un problème nécessitant des transferts massifs sur une brève période. La continuation d'une pression monétaire qui a aidé les gens à gagner un salaire constant dans des emplois qu'ils auraient dû quitter aura créé des arriérés accumulés de changements nécessaires qui, aussitôt que la pression monétaire cesse, devront être faits en un espace de temps beaucoup plus court et donc aboutiront à une période de grave chômage de masse qui aurait pu être évitée » (S,274-275). » p. 201-202

L’ordre spontané a une supériorité pour gérer la complexité sociale.

d/ L’optimum catallactique au sens de Hayek

Le producteur, en situation de concurrence, ne fait pas nécessairement le maximum dont il est objectivement capable. Il a, le plus souvent, une marge de choix. La concurrence, sur le marché comme dans les compétitions sportives, « fournit une incitation à faire mieux que le concurrent le plus dangereux, mais si celui-ci est loin derrière, le meilleur dispose d'une grande marge dans laquelle décider quant à l'intensité de son effort » (DLL, III, 80).

3/ La catallaxie indirecte

a/ Service collectif et justice commutative

« Un monopole du service public pour la prestation des services collectifs ne peut qu'aboutir à renchérir le service rendu et à empêcher la réalisation des conditions de l'efficience économique. » p. 222

b/ Les biens et services collectifs

Education :

« Comme l'a montré le professeur Milton Friedman, il serait à présent parfaitement possible de financer le coût de l'éducation générale sur la bourse commune, tout en se passant des écoles publiques, en donnant aux parents des bons couvrant le coût de l'éducation de chaque enfant et qu'ils pourraient présenter dans les écoles de leur choix. Il peut être encore souhaitable que l'Etat fournisse directement des écoles dans quelques communautés isolées où le nombre d'enfants est trop petit (et donc le coût moyen de l'éducation trop élevé). Mais en ce qui concerne la grande majorité de la population, il serait possible sans aucun doute de laisser l'organisation et la gestion de l'éducation entièrement aux efforts privés, l'Etat fournissant seulement le financement de base et garantissant un standard minimal pour toutes les écoles où les chèques éducatifs pourraient être dépensés. Un autre grand avantage de ce système est que les parents ne seraient plus placés devant l'alternative de devoir accepter tel quel le service éducatif fourni par l'Etat ou de devoir payer eux-mêmes la totalité du coût d'une éducation différente et légèrement plus onéreuse ; s'ils devaient choisir une école sortant de l'ordinaire, ils n'auraient à payer que le coût additionnel »
(CL, 381). »

c/ Le secteur indépendant

Il est le plus à même de fournir des biens aux personnes. L’Etat ne peut pas s’occuper de cela.

d/ Catallaxie et justice

« Le jeu catallactique assure la plus grande efficience de l'économie. Mais nous avons dit que l'efficience n'est pas le seul critère permettant de juger un système économique ; il y a aussi le critère de justice. » p. 230

Autre plainte : faut-il admettre que les conséquences de l'adaptation retombent sur des gens qui ne pouvaient pas la prévoir et qui n'en sont apparemment pas responsables ? Oui, répond Hayek, car c'est précisément le fait qu'à chaque décision est attaché un risque de perte qui fait qu'il y a les plus grandes chances que chacun « s'emploie de son mieux à observer les circonstances où il se trouve, afin de prévoir le plus exactement possible les changements imminents » (DLL, II, 151).

e/ Le revenu minimum

N'y aura-t-il pas cependant, dans la société libérale, de place pour la solidarité ? Que vont devenir ceux qui connaissent, au jeu de la catallaxie, des infortunes telles qu'ils ne peuvent tout simplement plus survivre ? Dans une société d'échanges, on ne prospère que dans la mesure où l'on a quelque chose à échanger avec autrui; qu'advient-il de ceux qui, momentanément ou durablement, ne peuvent ou ne savent rien faire qui ait de la valeur pour leurs contemporains ?

« Du fait de la dissolution des liens de la communauté locale et de l'avènement d'une société ouverte extrêmement mobile, un nombre croissant de personnes ne sont plus insérées dans des groupes particuliers sur l'aide et l'appui desquels elles puissent compter en cas d'infortune. [...] Ce nouveau système, dans lequel les individus sont incités en grand nombre à abandonner la relative sécurité que donnait l'appartenance à un groupe restreint, risque d'engendrer rapidement un grand mécontentement et des réactions violentes lorsque ceux qui, d'abord, ont joui de ses avantages se trouvent, sans faute de leur part, privés à la fois de leur gagne-pain et de tout secours des familiers » (DLL, III, 64-65).

Que faire avec ceux pour qui le jeu est devenu tragédie et qui ont perdu dans les échanges de la catallaxie ?

La réponse de Hayek consiste à séparer ce problème de celui de la justice sociale. Prenons tout de suite une image : autre chose est d'avoir, en-dessous de soi, un filet qui empêche de tomber dans l'abîme, autre chose d'être enfermé de toutes parts dans ce filet. En d'autres termes, on peut parfaitement assurer un revenu minimum à tous les membres d'une société, sans que cela implique un contrôle général des revenus (cf. DLL, Il, 105).

« La grande société a brillamment réussi à abolir [la misère] dans sa forme extrême. Dans les pays développés, personne qui soit capable d'un travail utile n'est réduit à manquer de nourriture et d'abri ; quant à ceux qui ne sont pas capables de gagner par eux-mêmes le nécessaire, ils en sont généralement pourvus hors marché. La pauvreté au sens relatif existera forcément toujours, ailleurs que dans une société complètement égalitaire ; aussi longtemps qu'il subsiste une quelconque inégalité, il y a quelqu'un au bas de l'échelle. Mais la suppression de la pauvreté absolue n'est en rien promue par la tentative de réaliser la "justice sociale". [...] En Occident, l'accession des masses populaires à un degré tolérable d'aisance a été la conséquence de la croissance générale de la richesse; et elle n'a été que ralentie par les mesures entravant le mécanisme du marché » (DLL, II, 168-169).

f/ L'égalité des chances

Problème de l'héritage. Certains commencent le jeu avec un capital que les autres n'ont pas, donc ils sont favorisés. Ne faudrait-il pas repartir de zéro à chaque individu ?

La réponse de Hayek se situe sur deux plans :
1. L'idée d'égalité des chances est justifiée si l'on entend par là l'absence de tout privilège juridique en faveur de telle ou telle classe de la société. En ce sens, c'est même là « un des points essentiels

du libéralisme, habituellement caractérisé par l'expression française "la carrière ouverte aux talents" » (DLL, Il, 102). Une société de droit est fondamentalement égalitaire dans ce sens-là. Rares sont ceux qui, dans une société libérale, peuvent conserver longtemps au même niveau leur fortune s'ils ne l'utilisent pas efficacement pour rendre à leurs contemporains des services qui aient pour eux de la valeur. L'équilibre dynamique de la catallaxie est d'une tout autre nature que l'équilibre hiératique des sociétés traditionnelles.
2. Mais Hayek condamne l'idée d'assurer directement l'égalité des chances au sens matériel, et cela pour deux types de raison. Pour égaliser, au départ de la catallaxie, les patrimoines matériels et culturels, il faudrait que l'Etat annule les différences spontanément créées entre les joueurs avant qu'ils ne commencent la partie.

La grande production suppose du capital, et le capital a besoin de plusieurs générations pour s'accumuler. Plus les personnes ont du capital et plus elles ont des besoins additionnels qu'elles peuvent utiliser pour l'ensemble de la communauté. C'est pourquoi la transmission est essentielle ainsi que l'accumulation des biens et des capitaux. D'où le rôle des familles.

C'est pourquoi Hayek place le droit des familles, à égalité avec la propriété et la liberté des contrats mises en relief par Hume, parmi les principales règles de juste conduite qui ont rendu possible la société moderne ; ce qui jette assurément un jour nouveau sur cette banalité ethno-historique que la famille nucléaire comme telle n'a existé nulle part auparavant et n'existe nulle part ailleurs que dans les sociétés capitalistes.

La société est autant faite de familles que d'individus ; la famille est un maillon indispensable de la transmission culturelle, comme le couple de la transmission biologique ; des qualités individuelles socialement utiles sont souvent le résultat combiné des efforts continus de deux ou trois générations au sein d'une même famille ; donc la société a plus de chances d'être dotée d'une bonne élite et d'augmenter son niveau culturel moyen si les individus ne sont pas contraints de partir à chaque génération d'un même niveau (cf. CL, 89-90).

L'Etat veut aussi planifier le temps libre, afin d'éviter que les personnes ne puissent avoir le moindre espace de liberté. Signalons en passant que Hayek avait également prévu et réfuté à l'avance, par sa simple analyse de la logique intrinsèque des totalitarismes d'avant-guerre, une autre initiative de nos socialistes français de 1981 : le contrôle des loisirs et la création d'un « ministère du Temps libre >>. « Il n'est pas étonnant que dans des pays totalitaires, en Russie comme en Allemagne ou en Italie, l'organisation des loisirs soit devenue un problème du planisme. Les Allemands ont même inventé pour cet usage le terme affreux et autocontradictoire de Freizeitgestaltung [administration du temps libre], comme s'il subsistait encore du temps libre si l'on doit l'employer d'une façon prescrite par l'autorité » (RS, 76).

Idem avec le ministère de la culture : comme si l'Etat devait s'occuper de la culture et dire aux personnes ce qui est culturel.

g/ La société rationnellement préférable

Dans la catallaxie, nous le savons, la réussite dépend d'un mixte de talent et de chance.

Notre société comporte des imperfections, mais dans la mesure où elle est effectivement régie par le droit, c'est pour Hayek la moins injuste de toutes celles qui ont existé.

C'est ce choix que Hayek lui-même, narre-t-il dans une note, a été conduit à faire réellement pour ses enfants, menacés par les bombardements de Londres pendant l'été 1940. Plusieurs amis habitant des pays neutres lui proposèrent de les accueillir. Il dut choisir, en sachant qu'ils devraient peut-être, si lui-même mourait, rester définitivement dans le pays retenu. Il finit par opter non pour la vieille Europe où lui-même, avec sa notoriété et ses titres, avait le plus de chances de poursuivre sa vie dans des conditions privilégiées, mais pour les Etats-Unis, où l'égalitarisme des droits et l'absence de distinctions de classes tranchées optimisaient les chances de ses enfants (cf. *DLL,* II, 214-215).

h/ Justice sociale et droit

Certains ont l'ambition de réaliser l'égalité au prix de la coercition. C'est là une dangereuse vision des choses.
Il y a toute la différence du monde entre traiter également les gens et chercher à les rendre égaux. Vouloir rendre les gens égaux, c'est une nouvelle forme de la servitude. Tocqueville. C'est à cette expression de Tocqueville que Hayek a emprunté le titre de son livre, La route de la servitude.

Les plus lucides sur ce point sont les marxistes. Hayek cite un auteur soviétique, P. J. Stuchka, président de la Cour suprême d'URSS, écrivant en 1927 : « Le communisme ne veut pas dire le triomphe du droit socialiste, mais la victoire du socialisme sur toute espèce de droit, puisque l'instauration de la société sans classes entraînera la disparition totale du droit. »

i/ Impôt progressif et redistribution

Un des principaux outils des politiques de « justice sociale » est la fiscalité ; symétriquement, un des rôles principaux de la fiscalité, aujourd'hui, dans nos sociétés dominées par l'idéologie de la justice sociale, est la redistribution des revenus. Hayek étudie cette utilisation de la fiscalité à travers la notion d'impôt progressif.
L'impôt est détourné de son sens et de sa finalité pour servir à autre chose.

Hayek est contre l'impôt progressif car celui-ci est injuste. Mais il soutient l'impôt proportionnel, qui permet effectivement aux personnes de participer à la vie commune.

« Le mérite de la catallaxie est de permettre une redistribution permanente du capital. Ce « turn-over » du capital est évidemment essentiel dans une société désireuse de croissance et de progrès. Or l'impôt progressif, par ses taux confiscatoires, empêche le capitaliste innovateur d'atteindre la taille critique qui lui permettrait de bousculer les fortunes acquises et de changer le paysage

économique ; inversement, il conforte lesdites fortunes anciennes et les aide à maintenir ou même à constituer des situations quasi monopolistiques. » p. 253

« Ainsi, loin de réduire les inégalités, l'impôt progressif perpétue les inégalités existantes ; de ce fait, il supprime la seule justification rationnelle qu'on puisse donner des inégalités, à savoir qu'elles ne sont pas acquises et que tout le monde peut gagner ou perdre à tout moment dans une catallaxie régulée par un droit égal pour tous. » p. 254

j/ La sécurité sociale

Qu'il a payé, et ce qui est un don gratuit du public. Il ne peut faire la distinction « entre les services pour lesquels [il] a pleinement payé, auxquels donc il a un droit moral aussi bien que légal, et ceux qui sont motivés par le besoin et dont l'octroi est subordonné à la preuve du besoin » (CL, 293). L'estimation du « besoin » est le domaine par excellence de l'arbitraire ; le cotisant à la sécurité sociale est donc soumis à une forme particulièrement perverse de coercition.

k/ L'injustice des corporatismes

« La plus grave menace contre les intérêts des individus, dans la catallaxie, ne vient pas des égoïsmes des acteurs individuels, ceux-ci fussent-ils des grosses entreprises. Elle vient de l'égoïsme des groupes, c'est-à-dire des unions professionnelles de toute nature, qu'elles soient patronales ou syndicales, dès lors qu'elles outrepassent les droits des associations privées et disposent de moyens de pression sur le pouvoir politique leur permettant d'obtenir des règlements particuliers ou une fixation autoritaire des prix et des salaires et du volume de l'offre de biens et de services. Ce n'est pas la taille qui est ici en cause, mais bien le groupe comme tel, dès lors qu'il se comporte comme un seul bloc et gomme les initiatives individuelles. » p. 258

Et voilà que le travail d'un producteur de cette profession, même très médiocre, va être rémunéré autant que le travail moyen de tous les autres. La conséquence est que personne n'a plus intérêt à faire plus que ce travail moyen. Bien au contraire, tout le monde peut spéculer sur le fait qu'en en faisant moins personnellement il ne diminue pas de façon significative le travail moyen du groupe et ne compromet pas, par suite, sa propre rémunération. Il devient alors rationnel pour lui de travailler moins : car de cette manière, à travail donné, il maximise sa rémunération.

l/ Inflation et chômage (contre Keynes)

« Interventionnisme et corporatisme, tous deux étayés par l'idéologie de la justice sociale, entravent le libre jeu de la catallaxie. Une forme essentielle de l'interventionnisme est la création de monnaie ; un aspect non moins essentiel du corporatisme est la revendication salariale; les deux ensemble rendent possible, et bientôt, par un jeu de renforcement réciproque, inévitable, l'inflation, qui elle-même distord la structure des prix et salaires relatifs, ce qui provoque une mauvaise affectation des ressources économiques et singulièrement du travail; ainsi est-on conduit après un certain délai à un chômage structurel ample et durable.
Tel est l'argument que Hayek a développé contre Keynes. Il n'a pas été écouté et les gouvernements ont suivi les conseils des keynésiens. » p. 262

Mais il y a aussi, et en permanence à un certain degré, un chômage « structurel » qui exprime l'existence d'un surplus d'offre de travail inadaptée dans certains secteurs, à certains niveaux de production et dans certaines localités, retard à l'adaptation sans doute inévitable dans une économie sans cesse changeante, et qui doit sans cesse tendre à se combler si le marché du travail n'est pas entravé (cf. S, 271). Dans ces conditions, l'idée directrice de Keynes de résorber ce chômage par une augmentation générale de la demande est inadéquate, cette « idée fatale que le chômage est dû essentiellement à une insuffisance de la demande agrégée comparée ~u total des salaires qui devraient être payés si tous les travailleurs devaient être employés aux salaires courants » (NS, 200) et qu'il faut augmenter la demande par la création monétaire, quelque forme que prenne celle-ci (politique de crédit ou déficit budgétaire).

« Les théories de Lord Keynes se développèrent à partir de l'intuition correcte que la cause régulière du chômage de grande ampleur est que les salaires réels sont trop élevés.
L'étape suivante consistait à dire qu'une réduction directe des salaires ne pourrait être obtenue que par un combat si dur et si prolongé qu'il ne pouvait être envisagé. De là il concluait que les salaires réels devaient être réduits par le procédé consistant à réduire la valeur de la monnaie. [...]
Si le travail tient à un niveau de salaires trop élevé pour permettre le plein emploi, l'offre de monnaie doit être augmentée de telle manière que les prix s'élèvent jusqu'à un niveau où la valeur des salaires n'est plus supérieure à la productivité des travailleurs qui recherchent un emploi »
(CL, 280).

[Inflation et accroissement salarial, c’est ce qui s’est produit pendant la grève des mineurs de 1963 puis pendant mai 1968 avec les accords de Grenelles.]

De ce fait, il est incorrect de dire que ce sont les augmentations de salaire qui provoquent l'inflation ; à elles seules, elles ne peuvent provoquer que le chômage ; les employeurs et les syndicats étant laissés à eux-mêmes, le processus s'autorégulerait. Mais, parce que le chômage peut être provisoirement masqué par l'inflation que le gouvernement a le pouvoir de provoquer, en définitive la « spirale prix-salaires » ne peut que s'établir. Plus le temps passe, plus il est difficile, politiquement, d'en sortir. Il y a en effet, à tout moment, une alternative : cesser d'entretenir artificiellement la demande, et donc provoquer un certain chômage ; ou différer celui-ci par un surplus d'inflation, qui augmente la proportion des emplois dont le maintien dépend de la poursuite ultérieure de l'inflation.

Hayek a eu raison contre Keynes, et les théories keynésiennes ont amené la grande crise des années 1970. Raison pour laquelle Hayek reçu le prix Nobel d’économie en 1974. Mais les théories de Keynes ont l’avantage de correspondre au marché politique et de correspondre au fonctionnement de la démocratie.

Hayek montre que le système a pu durer si longtemps parce qu'il correspondait aux intérêts objectifs des hommes politiques dans un cadre institutionnel propice au « marché politique ». « Non seulement il leur offrait une méthode peu onéreuse et rapide pour supprimer une des principales causes de souffrance réelle, mais il les délivrait des entraves les plus contraignantes qui les bridaient dans leur course à la popularité.
Dépenses supplémentaires et déficits budgétaires passaient soudain pour vertu et l'on soutenait même avec conviction que l'augmentation des dépenses de l'Etat était parfaitement méritoire

puisqu'elle aboutissait à l'utilisation de ressources jusque-là stériles, de telle sorte que cela, bien loin de coûter quoi que ce fût à la communauté, produisait un gain net »
(NS, 201).

L'inflation rend nécessaire l'intervention de l'Etat pour nous protéger. Avec l'inflation les populations espèrent que l'Etat va intervenir pour bloquer les prix et pour réguler le marché. Elles ne comprennent pas que c'est l'Etat qui a créé l'inflation et donc que c'est lui le problème et non la solution.

« L'inflation augmente la dépendance de tous par rapport à l'Etat ; elle suscite, lorsque la montée des prix menace, une demande générale de contrôle et d'intervention. Plus gravement- et Hayek écrit ici une belle page (CL, 338-339) -l'inflation en elle-même, parce qu'elle augmente exponentiellement l'incertitude quant à l'avenir, incite les gens à vivre le plus possible dans le présent, à s'endetter, à ne pas épargner, et symétriquement à s'en remettre, pour un long terme sur lequel ils sentent qu'ils n'auront pas de prise, à la puissance tutélaire de l'Etat. L'inflation désindividualise, collectivise la société, à tel point que Hayek considère que des socialistes conséquents et intelligents ont dû prôner délibérément la méthode keynésienne dans de tout autres intentions que celles de son auteur (ibid.). » p. 266

L'inflation détruit les classes moyennes en s'attaquant à leur patrimoine. Elle crée donc un fossé de plus en plus large entre les classes pauvres et les classes riches, ce qui exacerbe les tensions sociales et les rancœurs des pauvres à l'égard des riches, et ce qui encourage les pauvres à demander à l'Etat d'intervenir pour lutter contre les riches.

Comment éviter l'inflation ? Au début Hayek prône la neutralité : l'Etat ne doit pas intervenir et cela doit éviter l'inflation. Mais sur le tard il se rend compte que cette neutralité est impossible. A partir de 1975 il prône donc la concurrence des monnaies pour éviter que l'Etat ne possède le monopole de celle-ci.

Empêcher les gens de détenir des monnaies de leur choix, ou de l'or, ou obliger les agents économiques à libeller les contrats dans une certaine monnaie, ou déterminer les taux auxquels les monnaies peuvent être échangées, est injustifié. On peut parfaitement concevoir une prestation privée de ce service qu'est la fourniture de monnaie, sous réserve d'une protection publique contre la fraude et d'une certification publique « du poids et de l'aloi des pièces », protections exercées par l'Etat au titre de sa responsabilité normale dans le maintien des règles de juste conduite.
Car alors chaque prestataire privé de monnaie aurait intérêt à faire en sorte que sa monnaie ne se déprécie pas ; le marché des monnaies empêchera la création volontaire d'inflation.

« Si l'abolition du monopole étatique sur la monnaie débouchait sur l'usage général de plusieurs monnaies concurrentes, cela serait déjà en soi un progrès sur un monopole monétaire étatique qui a, sans exception, été exploité pour frauder et tromper les citoyens ; mais son but principal serait d'imposer une très nécessaire discipline à l'émission de monnaie par l'Etat, en exposant cette monnaie au risque d'être éliminée par une autre plus digne de confiance » (DLL, III, 67-68).

Hayek va plus loin et soutient que l'idée de justice sociale est positivement immorale. « Ce que j'espère avoir rendu clair, c'est que l'expression "justice sociale" n'est pas ce que pensent probablement la plupart des gens, une façon inoffensive de traduire sa bonne volonté à l'égard des défavorisés, mais qu'elle est une manière malhonnête d'insinuer que tout le monde doit ratifier une exigence de certains groupes d'intérêts, sans que l'on ait à en donner une bonne raison »
(DLL, II, 116). La justice sociale est immorale d'une autre façon encore.
En plaidant pour l'égalité entre les hommes et pour l'octroi d'un revenu similaire quoi qu'ils fassent, elle heurte « le postulat fondamental posant que tout adulte valide est le premier et le principal responsable de son bien-être et de celui de sa famille [...] [et qu'il] ne doit pas devenir par sa propre faute une charge pour ses amis et concitoyens. [...] Cette dépendance détruit à son tour la liberté de décision personnelle sur laquelle toute morale est nécessairement fondée » (D LL, II, 119). P. 268

L'Etat-providence conduit à une impasse, celle décrite, déjà, par Tocqueville, ces êtres sans but ni chemin qui erre et qui tourne dans le vide. Ces êtres qui sont livrés à un nouveau despotisme.

« On a pu dire que, alors que jadis nous souffrions de maux sociaux, aujourd'hui nous souffrons surtout des remèdes apportés à ces maux. La différence est que, alors que jadis les maux sociaux disparaissaient graduellement avec la croissance de la richesse, les remèdes que nous avons apportés commencent à menacer la poursuite même de cette croissance de la richesse dont dépendent toutes les améliorations futures. [...] Bien que nous ayons quelque peu maîtrisé l'indigence, la maladie, l'ignorance, la misère et l'inactivité, il est à craindre que nous réussissions plutôt moins bien ultérieurement dans ce combat, lorsque les dangers principaux viendront de l'inflation, de la fiscalité paralysante, des syndicats de travailleurs dotés de pouvoirs coercitifs, d'une domination toujours croissante de l'Etat dans l'éducation et d'une bureaucratie sociale ayant de grands pouvoirs arbitraires - dangers auxquels l'individu ne peut échapper par ses propres efforts et que la vitesse acquise de la machinerie étatique hyper-développée a toutes les chances d'aggraver plutôt que de réduire » (CL, 305).

III/ La société ouverte

1/ L'émergence de la société ouverte

La société de droit est la meilleure possible, mais elle n'a pas toujours existé. Elle est le fruit d'une évolution et d'une construction au long de l'histoire. La société de droit se rapproche de la société ouverte de Karl Popper. Hayek rejette les lois de l'histoire et l'historicisme. Il n'y a pas de lois qui ont fait passer de la société close à la société ouverte. Mais quand on regarde l'histoire a posteriori on constate cette évolution et ce passage.

a/ Le conflit des règles

Hayek cite (DLL, II, 162) José Ortega y Gasset :« Il n'était pas croyable que l'espèce humaine puisse arriver à une attitude [le libéralisme] si noble, si paradoxale, si raffinée, si antinaturelle. C'est pourquoi il ne faut pas s'étonner que cette même humanité manifeste bientôt un désir impatient d'en être débarrassée. C'est une discipline trop difficile, trop complexe pour qu'elle s'enracine fermement sur terre ».

b/ L'émergence du marché

« L'ordre de marché étant intrinsèquement incompatible avec la justice distributive, il ne pouvait s'établir qu'en contradiction plus ou moins vive avec les idéologies archaïques. Il a eu affaire d'abord à l'hostilité, plus qu'à la faveur compréhensive, des gouvernements et des législations qui « ne comprenaient pas réellement le modus operandi du marché » (DLL, Il, 165) et ont donc mené des politiques contraires. Il n'a pu triompher définitivement que dans la mesure où les avantages individuels qu'il procurait ont constitué une poussée irrésistible. » p. 289

Le marché permet de nourrir un nombre d'hommes beaucoup plus important que ne pouvaient le faire les sociétés archaïques. Si on supprimait le marché on ferait périr un nombre très important d'individus. Mais il existe aussi une très forte tradition qui va à l'encontre du marché et qui veut le brimer et le refuser. Des personnes attachées à la société archaïque et qui n'ont pas compris à quel point le marché était bon.

« Hayek énonce même l'idée que, si un grand nombre de penseurs du XIXe siècle ont cru que l'économie moderne était néfaste, c'est en raison d'une sorte d'illusion d'optique. Ce qui était visible pour les observateurs, c'était l'afflux dans les villes de troupes nombreuses de nécessiteux.
Ils en ont conclu que le capitalisme avait appauvri les hommes. En réalité, il avait rendu possible la fourniture des biens vitaux minimaux à un nombre d'hommes plus grand que jamais auparavant dans l'histoire ; c'est parce qu'ils avaient dorénavant de quoi manger que ces hommes se multipliaient ; au siècle précédent encore, leur nombre était régulé par les limites alimentaires. Il y a du vrai dans l'affirmation de Marx selon laquelle le capitalisme a fourni aux travailleurs juste de quoi reproduire leur force de travail ; mais Marx a eu tort de porter la chose au débit du capitalisme.

La vérité est que des hommes ayant vécu jusque-là à la limite de la mort par famine se sont multipliés aussitôt que l'augmentation de la productivité leur a fourni au même prix une plus grande quantité de ce minimum vital qui pour eux était déjà le nec plus ultra de leurs aspirations. Le capitalisme n'a pas appauvri les hommes ; il a - dans sa première phase- multiplié les pauvres. C'est ce phénomène qui s'est reproduit par la suite dans le tiers-monde 10 (cf. KES, 50). » p. 291

p. 292 : chiffre sur l'évolution de la population mondiale.

c/ L'émergence de la morale et du droit abstrait

Le marché n'est possible qu'avec l'émergence du droit. Sans droit pas de marché. Et, à l'inverse, sans marché pas de droit. Notamment le droit de propriété et le droit de liberté. Un système sans marché est un système sans droit et sans liberté et donc sans moral et injuste.

d/ L'émergence de la propriété pluraliste

Hayek parle souvent de « propriété pluraliste », de préférence à l'expression traditionnelle « propriété privée ». « Pluraliste » s'oppose à « unitaire » ou à « communautaire », ce qui correspond bien à la thèse, tandis que « privé » semble l'antinomique de « public », ce qui introduit une nuance indésirable, la propriété pluraliste étant ce qui sert le mieux, au total, l'intérêt du public.

Nous faisons le plus de bien lorsque nous recherchons le profit. De cette façon, nous pouvons satisfaire les besoins de centaines de personnes et notamment des personnes que nous ne connaissons pas. Nous échangeons notre surplus avec eux, contre de l'argent qu'ils ont en surplus. Le profit est le moteur principal de l'amélioration des conditions de vie. La société n'est pas régie par le fait d'aider les personnes mais de satisfaire ses besoins personnels. Cela heurte la morale chrétienne qui s'offusque du peu de charité d'une telle démarche, mais c'est cette démarche-là qui permet de créer des richesses et de sortir les personnes de la pauvreté. La richesse des uns n'est pas fondée sur la pauvreté des autres. Donc la richesse n'est pas une atteinte immorale à la justice sociale. La richesse est même morale :

« Elle a même, pour Hayek, une valeur morale intrinsèque, dans la mesure où elle signifie que la personne riche ou ses ascendants ont été assez avisés pour allouer des ressources à la satisfaction des besoins du marché, et en outre assez courageux et énergiques pour choisir cet emploi des ressources dont ils disposaient de préférence à leur consommation immédiate. » p. 299
Cela est vrai dans une société vraiment libre, c'est-à-dire une société où il n'y a pas de privilèges.

« Un moraliste lévinassien pourrait souscrire à la thèse selon laquelle, dès lors qu'on croit qu'un ordre libéral optimise la production, vouloir l'avènement d'un ordre libéral, c'est vouloir le bien des plus pauvres. A l'inverse, empêcher, au nom de la miséricorde, que se déploie et se maintienne l'ordre social qui le premier dans toute l'histoire de l'humanité a rendu possible la fin du paupérisme, c'est un manque de charité vraie. Si l'éthique véritable doit être plus que la justice commutative de la catallaxie hayékienne, elle ne saurait être moins. » p. 301

e/ L’émergence de la responsabilité individuelle

L’innovation suppose que l’on dévie de ce qui se fait d’habitude. Celui qui innove, c'est-à-dire qui invente quelque chose, va contre la pensée dominante et l’unanimisme. Or son innovation est importante et lui permet d’apporter un bien-être supplémentaire aux populations. Or, en déviant, il risque de tomber sous le coup de la loi et de se faire sanctionner. Il faut donc, pour le bien-être des sociétés, que les personnes qui dévient, dans le sens où elles innovent, puissent le faire sans encourir les foudres de la loi. La sanction qui retombe sur la personne qui innove est celle de la responsabilité individuelle, soit qu’il réussisse, soit qu’il échoue.

L’égalitarisme est radicalement destructeur. Il empêche les hommes d’innover, d’inventer et donc d’améliorer la société. L’égalitarisme est relativiste : il suppose que tout le monde se vaut et que tout le monde doit être traité de la même façon. L’égalitarisme ne peut que produire l’immoralité.

« En toute rigueur, une société non pluraliste n'a aucune raison de valoriser la morale et le droit, et une société à unanimité forcée, c'est-à-dire une société totalitaire, devra être positivement immorale, puisque la condition même pour que l'ordre social soit préservé sera que les individus se comportent, dans leurs rapports mutuels, conformément aux instructions données par l'autorité, qui peuvent changer d'instant en instant, et non à des règles morales permanentes. Une société totalitaire doit nécessairement encourager les comportements immoraux et dépravés et placer à ses postes dirigeants, à la faveur d'une impérieuse pression de sélection, les êtres les moins sensibles aux attitudes civilisées. Cela est vrai du totalitarisme proprement dit, mais également de toutes les formes de socialisme et autres dirigismes, à proportion exacte de la réduction des libertés individuelles qu'ils sont parvenus à opérer de fait - et quelles que soient les revendications des formes douces de socialisme. » p. 304

f/ L’émergence de la rationalité

On reproche à l’économie d’être rationnelle, or l’homme ne serait pas rationnelle, donc l’économie ne pourrait pas fonctionner. Or, c’est inverser le problème. C’est par le marché que l’homme est contraint à devenir rationnel. Il a intérêt à devenir rationnel pour obtenir ce qu’il y a de meilleur chez lui, donc le marché fait devenir l’homme rationnel. Le commerce est un excellent outil du développement de la rationalité.

g/ Société ouverte et progrès

« Mais le socialiste veut réduire les inégalités autoritairement et à court terme, par une redistribution des richesses ; ce faisant, il ne peut que rendre la société stationnaire et impossibles ou limités les progrès ultérieurs, alors que le libéral fait confiance au temps et aux forces spontanées de la société. » p. 312

h/ Liberté poursuite de l’aventure humaine

La liberté profite d’abord aux autres plus qu’à soi-même. Les hommes sont les premiers bénéficiaires de la liberté des autres.

La liberté économique est essentielle à la poursuite du développement de la connaissance. Le fait que l'école soit une administration de l'Etat, que les professeurs soient des bureaucrates fonctionnarisés, empêchent le développement de la pensée et l'essor de la connaissance. A terme, cela obère les chances de développement des pays. Si les EU ont une si grande vitalité de leur système éducatif, s'ils mènent de la recherche et s'ils attirent de nombreux étudiants, c'est parce que leurs écoles et leurs universités sont libres, fondées pour la plupart par des fortunes privées et des fondations. La liberté économique est la condition de la liberté intellectuelle.

i/ La phase de réaction contemporaine

Les sociétés archaïques traditionnelles sont celles qui s'opposent à la liberté, qui sont collectivistes, qui veulent que les hommes fassent tous la même chose au même moment. Le collectivisme a toujours tendance à renaître et à se déployer. Le socialisme est une réaffirmation de l'éthique tribale. La tribu tente de prendre le pas sur l'individu. Celui-ci ne peut plus ni penser ni agir, il doit toujours être en conformité avec la tribu. C'est une période de réaction intellectuelle contre la société de droit et la société ouverte.

2/ La démarchie

a/ Protéger la société de droit

Il faut protéger la société de droit pour lui permettre de se développer. Archè : l'ordre permanent. La démarchie, c'est le pouvoir du peuple de poser des règles et des lois. Hayek propose un néologisme pour fonder un nouvel ordre politique. Il faut éviter la confusion du législatif et de l'exécutif.

Le mot de « démarchie », ainsi commenté, exprime en vérité l'essence de la démocratie et celle du libéralisme mieux que ces derniers termes eux-mêmes. On n'a pas employé le mot en grec ancien, précise Hayek, parce que le terme démarque était déjà usité au sens de chef de « dème », circonscription administrative athénienne. Rappelons, en outre, que pour Aristote la démocratie représente la perversion de la Constitution populaire idéale, de même que la tyrannie est la perversion de la monarchie, l'oligarchie, celle de l'aristocratie (Politique, III, 7). Mais la Constitution populaire correcte, celle où le grand nombre gouverne dans l'intérêt général, et non dans l'intérêt particulier de la foule, ne porte pas, comme on sait, chez Aristote, de nom spécifique. Elle s'appelle simplement politeia, la Constitution par excellence (la « république », comme on traduit parfois, faute d'autre terme). En somme, le mot de « démarchie » comblerait une lacune qui existe depuis l'Antiquité dans le vocabulaire de la science politique.

b/ Théorie du marché politique

Marché politique : les députés prennent des décisions dans le sens des intérêts clientélistes et partisans. Les élus doivent assurer la satisfaction de leurs électeurs, donc ils prennent des positions

qui les satisfont et cela dans le court terme. Les autres députés peuvent voter une loi pour que le député ensuite vote la leur. Il y a là des tractations politiques où chacun fait valoir ses intérêts de marché visant à satisfaire les envies des groupes particuliers. Théorie des choix publics. La loi devient le fruit d'échanges inavouables entre complices au détriment de tiers. Ainsi, sous la III[e] Rp, des intérêts indus ont été accordés aux paysans pour satisfaire ce groupe qui représentait une part très importante de l'électorat. Sur le long terme cela a nui à l'économie française, en l'empêchant de se développer, et aux paysans eux-mêmes qui se sont retrouvés arriérés et non compétitifs. Ils ont alors dû opérer un rattrape d'un siècle en moins de 20 ans.

c/ Les institutions politiques de la démarchie

Nomos et thésis. Une chambre pour le nomos et une autre pour le thésis. Spécifier que le choix de la monnaie est libre et que les personnes peuvent librement choisir la monnaie à utiliser. De même, l'Etat ne doit pas mettre en place de monopole de la monnaie.

Maintenant peut être décrit le dispositif institutionnel proprement dit. Il est caractérisé par un bicamérisme fonctionnel vrai : une Assemblée législative formule les règles de juste conduite, c'est-à-dire le nomos, les lois au sens propre du terme ; une Assemblée gouvernementale formule les règles d'organisation finalisées, c'est-à-dire la thesis, les textes réglementaires (le gouvernement, qui en est le comité exécutif, édicte les règlements inférieurs et prend les mesures particulières ; il prépare le travail réglementaire de l'Assemblée gouvernementale); enfin une Cour constitutionnelle arbitre les différends entre les deux chambres.

3/ Les applications de la liberté

a/ Depuis le Mont-Pèlerin, défendre la tradition libérale

Si Hayek a défendu la tradition libérale dans ses livres et ses travaux, il a aussi compris qu'il était nécessaire de pouvoir disposer d'une association où pouvaient se réunir les libéraux pour échanger entre eux. Cette association a été créée un peu par hasard, en Suisse, au printemps 1947, prenant le nom de société du Mont-Pèlerin. À cette époque, Hayek fait de fréquents voyages entre Londres et Vienne, l'amenant à traverser Zurich. Lors d'une halte, il discute avec une personne en lui disant combien il aimerait créer une association regroupant les libéraux, mais ne pouvant pas le faire à cause d'un manque de moyens. Le hasard fit que cette personne avait réuni des fonds pour créer une revue libérale qui, finalement, ne devait pas voir le jour. Il décida donc de donner les fonds récoltés à Hayek afin qu'il puisse organiser sa réunion. Celle-ci se tint dans le canton de Vaud, dans un hôtel surplombant le lac Léman, sur le Mont Pèlerin, d'où le nom de l'association. À l'origine, Hayek souhaitait la nommer association Acton-Tocqueville, en hommage à ces deux penseurs du libéralisme, l'un Anglais, Lord Acton, l'autre Français. Finalement, il opta pour un nom plus neutre.

Poursuivre le colloque Lippmann

Avec cette association, Hayek cherchait à recréer le colloque Walter Lippmann qui s'était tenu à Paris six ans plus tôt, en 1938, à l'occasion de la parution en français du livre de Lippmann, *La Cité libre* et avait réuni un certain nombre de penseurs libéraux. Ainsi structuré, les libéraux purent se réunir, débattre et s'opposer sur leur vision du libéralisme et contribuer à défendre cette tradition, notamment durant toute la Guerre froide quand, en Europe, la mode et la bien-pensance imposaient d'être communiste. Parmi les participants réguliers, huit obtinrent le prix Nobel d'économie, dont Ludwig von Mises, Maurice Allais, James Buchanan ou encore Milton Friedman. Parmi les Français qui ont été présidents de cette association, on compte Gaston Leduc et Pascal Salin.

L'obstacle au libéralisme : surestimer les pouvoirs de la raison

Lors de la session de 1984, Hayek prononça un discours où il fit une synthèse de ces quarante années au service de la promotion et de la diffusion du libéralisme. Il y expliqua notamment que le grand obstacle du libéralisme fut la surestimation, par ses détracteurs, du pouvoir de la raison. « La philosophie cartésienne, qui avait largement prévalu dans la pensée politique française, conduisait les penseurs français, bien plus que dans d'autres pays, à s'imaginer que notre pouvoir de raisonnement est assez puissant pour remodeler la société et orienter sa structure et ses efforts dans un sens plus satisfaisant. » C'est là le sens de l'idéologie constructiviste et planificatrice : vouloir rebâtir le monde en conformité avec sa raison et avec ce que l'on pense être le meilleur pour la société. La philosophie libérale, en défendant le respect de l'ordre spontané, croit au contraire que c'est le pluralisme intellectuel qui permet à une société de s'ordonner et de durer.
Dans ce discours, Hayek est par ailleurs très optimiste pour la France. Il se réjouit de voir qu'une nouvelle génération d'intellectuels et d'économistes soutient le libéralisme alors que dans les années 1930 celui-ci était surtout défendu par des « vieux » dit-il. « (…) il n'y avait absolument aucun libéral chez les plus jeunes. Le libéralisme était considéré comme une vieillerie, quelque chose de démodé. »

Un renouvellement des générations qui a permis de poursuivre la réflexion libérale et d'assurer sa pérennité jusqu'à aujourd'hui : « Si les hommes politiques ne détruisent pas le monde dans les quinze années à venir, l'espoir est en effet assez grand. Parce qu'il vient une nouvelle génération, qui n'a pas seulement redécouvert les avantages matériels de la liberté, mais aussi la justification morale d'une philosophie libérale, et je pense que nous pouvons vraiment nous réjouir du sens dans lequel l'évolution se fait. »

Le socialisme fut créé et propagé par les intellectuels

Autre analyse d'Hayek dans ce discours de 1984, le fait que les intellectuels ont créé et propagé le socialisme, car cette idéologie était la plus à même de maintenir leur monopole sur le contrôle de la pensée. « (…) il nous faut reconnaitre et comprendre que la classe sociale responsable, celle à cause de laquelle les choses se sont mal passées depuis un siècle, n'est pas le prolétariat, mais les intellectuels. Ce sont les intellectuels qui ont créé le socialisme, [avec] l'idée que la raison humaine est assez puissante pour réorganiser délibérément la société au service de buts connus et prévus à l'avance. »

L'héritage moral de la civilisation occidentale

Et au soir de sa vie, Hayek se livre à une confidence et à une analyse étonnante. Lui qui ne s'est jamais rattaché à aucune religion et qui a toujours donné la prédominance à la rationalité est arrivé à la conclusion que c'est l'héritage moral de l'Occident, couplé à la rationalité, qui a permis son immense expansion économique. Il défend l'idée que pour qu'un pays se développe il a besoin de ces deux jambes, morale et raison, au risque sinon de ne jamais pouvoir se développer. « Un héritage moral qui consiste essentiellement dans la croyance en la propriété, l'honnêteté et la famille, trois choses que nous ne pouvions pas et n'avons jamais pu justifier intellectuellement, mais dont nous sommes obligés de reconnaitre que nous leur devons notre civilisation, que nous la devons a des croyances que j'ai quelquefois, à l'indignation de certains, appelé des superstitions et que je préfère maintenant appeler des vérités symboliques. (…) Nous devons retourner à un monde où notre vie est guidée non pas par la seule raison, mais par la raison et la morale, en partenaires égaux, où la vérité de la morale est tout simplement celle d'une tradition morale, celle de l'Occident chrétien qui a façonné la morale de la civilisation moderne. » Un testament intellectuel en forme d'ouverture pour léguer ce Mont-Pèlerin à d'autres générations.

b/ 1985 : quand Hayek prévoit la chute du communisme

En ce milieu des années 1980, Margareth Thatcher réforme le Royaume-Uni et Ronald Reagan vient d'être triomphalement réélu en 1984 (48 États sur 50). L'État providence craquelle de toute part et même les socialistes français se sont convertis au réel. À 54 ans, Mikhaïl Gorbatchev prend les rênes de l'URSS et débute une ouverture politique et économique visant à réformer le système soviétique pour assurer sa pérennité. On semble aller vers une coexistence plus pacifique des rapports Est/Ouest permettant au diptyque États-Unis / URSS de durer encore de longues années. Bien sûr, personne n'imagine que l'URSS ne disparaisse ni que le mur de Berlin puisse être ébranlé. Personne, sauf Friedrich Hayek. Cette année 1985, il est reçu par Jacques Chirac, alors maire de Paris, pour lui remettre la grande médaille de la ville. Prix Nobel depuis 1974, Hayek est l'homme

dont tout le monde parle et dont les thèses semblent validées par la réussite économique des autres pays occidentaux. Lors de la réception, Hayek avance cette prévision alors insensée : dans cinq ans, l'URSS aura disparu. La phrase n'a pas été relevée : comment pouvait-on croire une telle chose ? On connaît pourtant la suite : le Mur qui tombe en novembre 1989 et Gorbatchev démissionné le 25 décembre 1991. Autant d'événements stupéfiants qui semblent donner prise à l'idée d'une imprévisibilité de l'histoire. Pourtant, la prévision d'Hayek était tout à fait rationnelle, fruit de ses travaux de recherches et de ses analyses.

Pas d'avenir sans liberté

Qu'a toujours dit Hayek ? Dès *La route de la servitude* puis ensuite dans *Droit, Législation, liberté*, il s'est attaché à démontrer que la liberté économique était la seule voie possible du développement des peuples, s'opposant à toute forme de planification. Or il ne peut y avoir de liberté économique sans liberté politique et sans liberté intellectuelle (la seule à même de permettre l'invention et l'innovation). À partir de là, la logique est claire. Sans liberté économique, l'URSS ne peut pas se développer. Et pour avoir la liberté économique, elle doit établir la liberté politique et intellectuelle. Mais, établissant ces deux libertés fondamentales, elle met un terme au communisme qui ne peut que survivre dans l'absence de liberté politique. Soit l'URSS demeure communiste et elle obère toute possibilité de développement, soit elle opte pour la liberté, mais elle n'est plus communiste. Or Hayek constate que l'URSS gaspille ses ressources et détruit son environnement. Son système est non seulement couteux, mais aussi improductif, à tel point que l'URSS est obligée d'acheter des céréales dans les pays occidentaux. Au rythme où vont les choses, elle n'en a plus que pour quelques années à pouvoir survivre. Si ces analyses apparaissent aujourd'hui prophétiques, elles ne furent pas crues à son époque et passaient, au mieux pour un doux rêve.

La force des analyses

Cela démontre que la théorisation et la compréhension des phénomènes de longues durées sont à même de prévoir les tendances lourdes. C'est là un des avantages de l'histoire. On ne sait si Hayek avait lu l'historien russe Andreï Amalrik qui en 1970 publia son célèbre livre : *L'Union soviétique survivra-t-elle à 1984 ?* Déjà il dénonçait la nomenklatura rapace, la police politique coercitive, l'inefficacité du système soviétique et, finalement, la chute à venir du régime, qu'il plaça en 1984 en hommage au roman de George Orwell. Cela lui valut des années de Goulag, une expulsion d'URSS puis un accident mortel de voiture sur une route espagnole en 1980. À l'Est, les communistes tuaient physiquement. À l'Ouest, ils tuaient en s'attaquant aux hommes, en les dénigrant et en étouffant leur liberté de parole. Si lire Hayek paraît une chose banale aujourd'hui, c'était un véritable acte militant dans les années de gloire du tiers-mondisme et de la soviétisation des esprits.

Demain ? La Chine ?

Dans le genre prédictif, on se souvient aussi de l'article de Jacques Bainville publié le 14 novembre 1918 dans *L'Action française.* Très grand connaisseur de l'Allemagne, historien écouté et lu des hommes politiques de droite et de gauche, Bainville explique dans cet article, trois jours après l'Armistice et alors que l'Allemagne affronte une révolution bolchévique, que celle-ci, dans les années à venir, va choisir la voie du national-socialisme. C'était faire preuve d'une rare lucidité et d'une grande compréhension des forces politiques et populaires en mouvement en Europe. Alors, si l'on suit les analyses de Friedrich Hayek, demain la Chine ? est-on tenté de se demander. Ce pays n'est-il pas l'URSS de 1985 ? La Chine n'a pas de liberté politique, religieuse et intellectuelle, donc elle ne peut pas avoir de liberté économique, corollaire indispensable au développement. Elle détruit ses ressources et son environnement et est confrontée à des pics de pollution intenses. Le développement de la Chine n'est-il pas un trompe-l'œil, dû aux investissements des Occidentaux ? La Chine peut-elle survivre à 2026 ? Si l'on suit le raisonnement de Hayek, non. Alors il faut se préparer à son effondrement. Rappelons-nous du Brésil pays d'avenir il y a encore cinq ans, aujourd'hui englué dans les scandales de la corruption, de la faillite économique et du gaspillage de ses ressources. Le socialisme ne dure que tant que dure l'argent des autres. Quand l'autre est ruiné et que l'on ne peut plus le ponctionner, le système s'effondre. Hayek a montré comment la planification appauvrit les peuples et comment, en supprimant la propriété privée et le système de liberté individuelle régulée par le droit, on retourne au tribalisme primitif. Alors les individus se montent les uns contre les autres et ne cherchent plus à coopérer ensemble. Le socialisme détruit les conditions de vie et détruit les personnes elles-mêmes. Sur la longue durée, il n'est donc pas tenable. Mais il a l'avantage d'être plus facilement compris par les masses et les instincts grégaires, il peut donc plus facilement susciter l'adhésion des peuples. Jusqu'à la chute finale.

Conclusion. Droite, gauche et « vieux wigghisme ».

Les libéraux sont tout autant opposés aux socialistes qu’aux conservateurs. En Europe, il y a eu une alliance des libéraux et des conservateurs pour faire barrage aux socialistes, mais en fait les deux groupes sont divergents. Le libéralisme n’est pas une voie médiane, un centre droit, c’est autre chose que la gauche et la droite. Le libéral n’est pas révolutionnaire mais il est contestataire de l’ordre établi. Les libéraux aiment le changement et ils n’ont pas peur de l’avenir, contrairement aux conservateurs qui se méfient beaucoup du changement. Le conservateur aime l’autorité et l’ordre qui découle d’une autorité qui surveille et qui impose ses lois. Il ne comprend pas que l’ordre puisse venir de façon spontanée et que cette spontanéité est ce qui permet à la société de vivre. Le conservateur est autoritaire. Il pense que le pouvoir politique doit disposer de pouvoirs étendus pour maintenir son ordre, que sans cela il ne peut pas durer. Les conservateurs croient, comme les socialistes, qu’il y a un bien commun à partager et qu’il faut mettre en place une justice distributive.

Socialistes et conservateurs ont une vision du monde qui est archaïque. Ils ne comprennent pas le marché, raison pour laquelle ils adhèrent au nationalisme et à l’impérialisme : puisqu’ils pensent que les biens ne peuvent s’acquérir par l’échange, alors ils tentent de les gagner par la force. Les conservateurs ne croient pas au pouvoir des idées. D’où le fait qu’ils n’aiment pas les libéraux qui proposent sans cesse des idées nouvelles. Ils se méfient de la nouveauté et des nouvelles idées qui pourraient apparaître. Les conservateurs sont souvent à la limite de l’obscurantisme. Ils sont cultivés mais ils ne sont pas intelligents.

« Le vrai libéralisme n'a d'ailleurs « pas de querelle » avec la religion ; il n'est opposé qu'aux religions qui prétendent s'appuyer sur un pouvoir de coercition étatique ; il n'a rien à voir avec le laïcisme militant antireligieux et antilibéral de la tradition révolutionnaire continentale. » p. 375